

Etienne PORCHER

par Eliane Robineau

De nombreuses familles joviniennes très connues, au cours des derniers siècles : les Peroté, Ferrand, les Puisoye, Bourdois, les Chomereau, Meignen, les Foucault ont pour ancêtre commun : Sire Etienne Porcher.

Les touristes qui visitent l'Eglise Saint-Thibault savent-ils qu'Etienne Porcher fonda en 1368 une chapelle en l'honneur de la Trinité et de la Sainte Vierge ?

Quelques ruines sur la paroisse Saint-André pourraient rappeler l'existence d'un hospice également fondé par Etienne Porcher.

Les historiens n'ignorent pas que Miles de Noyers-Joigny, vaillant guerrier au service de Jean le Bon puis Charles V, fut fait prisonnier aux batailles de Poitiers en 1359 et d'Auray en 1364; Miles fut libéré grâce aux Joviniens et principalement à Etienne Porcher qui contribuèrent, par deux fois, au paiement de sa rançon.

Mais qui était donc ce personnage ? Cet homme simplement qualifié « d'habitant de Joigny » fut anobli par Charles V en 1364 et honoré en 1368 d'armoiries par le comte de Joigny Miles 1er qui lui prouvait ainsi sa reconnaissance. La nombreuse et importante descendance issue des quatre enfants d'Etienne Porcher : Dreux et Jean, ses fils, Isabelle et Jeanne, ses filles n'oublièrent jamais leur si honorable origine.

Son lieu de naissance nous est inconnu et la date en est imprécise, probablement vers 1320. Jean et Miles de Noyers avaient-ils établi la famille à Joigny après qu'elle ait habité la cité nucéenne ? Et quel était son statut social ? Etienne Porcher semble ne pas pouvoir appartenir à la catégorie des humbles qui se seraient élevés uniquement par leur dévouement et leur mérite.

Son protecteur Jean 1er de Noyers-Joigny est favori du Roi qui apprécie très vite les qualités d'Etienne Porcher. Selon Alain Noël son rôle à la cour et les charges qu'il y occupait supposent une appartenance à la bourgeoisie relativement riche et une présence assidue à Paris.

Séjourna-t-il régulièrement à Joigny ? Où habitait-il ? Le fait qu'il fit élever une chapelle attenante à l'église Saint-Thibault permet de penser qu'il possédait demeure en cette paroisse, d'autant qu'il avait alloué à cette chapelle plusieurs rentes dont le revenu d'une maison sise près du Marché au Bled de Joigny et contiguë à sa demeure personnelle précisent les documents anciens; il est donc plausible, toujours d'après Alain Noël, de penser qu'il habitait au coeur de la paroisse Saint-Thibault.

Quand arriva-t-il à Paris ? En mars 1373 le Roi confirme la fondation qu'il fit d'une chapelle Saint-Jean en Grève à Paris, peut-être paroisse du domicile parisien de la famille Porcher puisqu'il habita la capitale pendant sa vie active.

On sait qu'il remplissait deux charges importantes à la Cour. En 1354 il est maître des garnisons des vins du Roi : aussitôt après Nicole la Clef qui n'exerçait plus ces fonctions en 1353. Il est chargé de veiller à l'approvisionnement en vins à la Cour. Il centralise les fournitures en vins à répartir sur les hôtels du Roi, de la Reine et du Dauphin. Il est l'unique officier de la couronne à distribuer sur mandement seulement la boisson royale aux loyaux serviteurs du souverain. En temps de guerre il accompagne le Roi. A ces occasions la maître des garnisons est souvent contraint d'engager ses propres biens pour accomplir sa tâche. Un mandement royal rapporte « *que durant l'expédition de 1382 qui conduisit les troupes françaises jusqu'aux plaines de Roosebeke, plusieurs chevaux furent perdus dont le sien en faisant finance de vins pour la dépense de l'hôtel de son souverain* ».

Il était secondé par des lieutenants et des commissaires spéciaux recrutés parmi sa parenté ou dans le cercle des serviteurs du comte Miles de Noyers. Il est également sergent d'armes du Roi ou sergent à masse dès 1359.

Philippe-Auguste avait institué cette première garde royale pour se préserver des assassins; nuit et jour elle était autour du Roi «pour son corps garder» les «massiers» portaient masse devant le Roi. Cette garde comptait cent cinquante à deux cents hommes de noble extraction, trente restaient à la Cour, les autres étaient répartis dans les châteaux-forts des frontières. Outre la masse d'arme, l'arc et les flèches étaient des armes offensives. Ils portaient même une armure complète avec casque léger (cabasset) sur lequel était disposé un voile (cornette). Leur puissance à la Cour était grande et les rois en prirent ombrage. Charles V réduit cette garde à dix massiers pour sa propre protection.

Etienne Porcher se montra digne de ses charges par son dévouement et les nombreux services qu'il rendit à Charles le Bon; il ne ménagea ni sa bourse ni sa vie et le Roi se plut à le remarquer dans les lettres d'anoblissement qu'il lui conféra en 1364; une autre faveur lui fut réservée en 1368 lorsque le 10 septembre Miles de Noyers, comte de Joigny, donna à Etienne Porcher le droit de relever les armes des anciens comtes de Joigny dont le descendance s'était éteinte en 1336 à la mort de Jeanne de Valois, fille et héritière de Jean II, dernière comtesse décédée sans postérité. Une telle récompense honorait son bien-aimé et féal Etienne Porcher qui a toujours « *loyalement et longuement servy nos prédécesseurs* ». Le comte vantait la loyauté, l'honneur, la prud'homie et donnait « *licence, plein pouvoir et autorité de porter les dites armes qui sont belles; l'escu de gueules à l'aigle d'argent au bec et aux pieds d'or audit suppliant et à ses hoirs* ».

Il vécut longtemps à Paris. Revenu à Joigny, il réserva une partie de sa fortune à des fondations pieuses et charitables. Sur la paroisse Saint-André vers 1377, il fonda un hospice : l'Hôtel-Dieu Notre-Dame destiné à accueillir les pauvres femmes de passage. Les administrateurs étaient choisis à perpétuité parmi ses descendants. Cet établissement prit un si grand développement que ses administrateurs durent plus tard choisir un emplacement plus vaste et en mai 1700 il fut transféré dans les anciens bâtiments de l'hôpital Saint-Antoine. Sa prospérité était telle que Davier, en 1722, assurait dans ses mémoires « *L'Hôtel-Dieu se trouve aujourd'hui en très bon état et ses revenus sont plus considérables qu'ils n'on jamais été* ».

Outre cette institution de charité Etienne Porcher voulut laisser un témoignage perpétuel de la piété qui l'animait.

En 1368 Etienne Porcher fonda en l'église Saint-Thibault une chapelle en l'honneur de la Trinité et de la Vierge dont le vocable fut modifié en celui de Notre-Dame de la Conception ou des Porcher, qu'il dota d'une rente de 50 livres tournois. En avril 1369 par lettres d'amortissement Charles V confirme que les obligations du chapelain consistent en la célébration quotidienne d'une messe. En 1372 par un bref du Pape Grégoire XI, cette fondation est confirmée qui reconnaît au fondateur et à ses descendants le droit de présentation du chapelain qui devait être lui même descendant d'Etienne Porcher.

En 1368 l'église Saint-Thibault était un petit édifice religieux, chapelle au XIème siècle agrandie, elle devint paroisse en 1200. Etienne Porcher « *fit construire sa chapelle près de l'église et y attendant, dans la partie de l'édifice regardant le midi où existait un terrain de faible étendue qui servit au XVIème siècle de cimetièrre paroissial* » selon Charles Demay.

A la fin du XVème siècle l'église tombait en ruines. Une nouvelle église fut construite dans le style Renaissance; à peine achevée le grand incendie de 1530 l'endommagea, il en fut de même pour la chapelle Notre-Dame de la Conception et elle fut alors transférée à l'intérieur de Saint-Thibault. Elle était située dans le collatéral droit près du choeur et la statue en pierre d'Etienne Porcher qui fut placée près d'un pilier de l'église.

C'est en 1809, par ordonnance de Monseigneur de Boulogne, évêque de Troyes que l'autel dit des Porcher fut transféré dans l'enceinte des fonts baptismaux et mis sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste.

Pour choisir le nouveau chapelain les administrateurs de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame étaient tenus d'élire un descendant d'Etienne Porcher; ils devaient faire annoncer au prône des trois églises paroissiales de Joigny la date de l'élection de ce nouveau chapelain. En 1536 ce fut Jean Perotte; le dernier titulaire fut Anne-Nicolas Charles Saulnier de Beauregard mort en 1839.

Etienne Porcher eut un frère nommé Gilles, anobli également par Charles V en 1366; il aurait eu une soeur Isabelle épouse de Dreux des Portes secrétaire de Charles XI.

Ces enfants jouirent de situations enviables:

- Jean Porcher fut Conseiller au Parlement et épousa Jeanne de Chanteprime,

- Dreux Porcher devint secrétaire du Roi entre 1374,

- Isabelle Porcher épousa Jean Du Bois,

- Jeanne Porcher se maria à Jean L'Aubigeois grenetier d'Auxerre nommé maître des garnisons de vin du Roi, charge qu'il avait partagée avec son beau-père et qu'il exerça seul dès 1385, ce qui laisse supposer qu'Etienne Porcher avait dû mourir à cette date.

Les descendants des Porcher jouissaient des droits que leur assurait le titre de nobles. Ils étaient exemptés de tailles, redevances et autres charges. Les armoiries de leur ancêtre étaient encore à la veille de la Révolution portées par une partie de ses descendants : les Beauchard, les Murot de la Borde, les Piochard de la Brûlerie. Deux aigles n'apparaissent plus que comme support dans les armoiries de Davier. Il faut signaler que beaucoup de descendants s'abstinrent de les porter pour éviter les droits de chancellerie.

En 1650 fut imprimé : « *descente généalogique d'Etienne Porcher* » où armoiries et privilèges sont répertoriés mais de nombreuses dates sont omises ou incertaines. Jean Etienne de la Brûlerie entreprit une nouvelle édition au XVIIIème siècle.

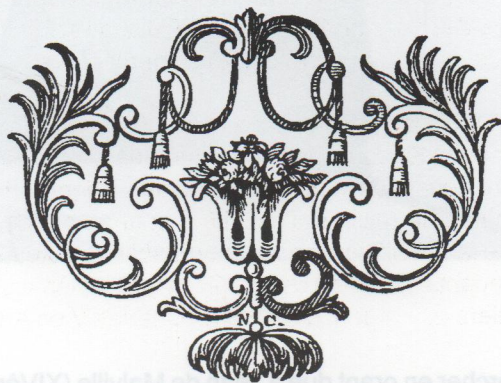
Selon Florent Poissonnier et Alain Noël outre les familles de la plus grande noblesse d'épée et robe, la descendance d'Etienne Porcher s'étend également à la bourgeoisie et à certains membres de la population laborieuses; l'ascension sociale des Picard dans la tannerie est notable. Des cultivateurs, des laboureurs, des vigneron, des tanneurs, des pêcheurs, des charpentiers sont issus à la dixième génération de messire Porcher; Marie Simone Picard épousa en 1929 Georges Michon et Madame la Générale Georges Picard est membre de la Société Généalogique.

Il ne faut pas s'étonner de cette très abondante descendance car beaucoup d'habitants de Joigny ont argué de la noblesse utérine dite du ventre c'est-à-dire descendante par les femmes. Etienne Porcher est donc l'ancêtre de dizaines de milliers d'individus connus ou inconnus. L'intérêt historique de cette famille Porcher est remarquable. A noter qu'à la Louisiane grâce aux descendants de Martin de Vaugines au XVIIIème siècle on compte beaucoup d'héritiers du sergent d'armes de Charles V en Amérique.

Nom des principales familles de France et de l'étranger auxquelles se sont alliés différents descendants de Dreux Porcher, secrétaire du roi, et de Jeanne Porcher, mariée à Jean l'Aubigeois, grenetier d'Auxerre, enfants d'Etienne Porcher :

d'Aguesseau.
d'Ormesson.
de Saulx-Tavannes.
de Bragelogne.
de Breteuil.
de Galonne.
de Clermont-Tonnerre.
de Larochefoucault.
de Rohan-Chabot.

de Grammont.
de Colbert.
de Crussol.
de Gaulincourt.
d'Estrées.
Fouquet (Surint, de Belle-Isle).
de la Trémoille.
de la Vauguion.
de Tessé.





Etienne Porcher en orant due à Jean de Malville (XIVème siècle)
Eglise Saint-Thibault - Joigny

DE L'ORIGINE DU LEGS HARDY

Des recherches dans les archives de l'A.C.E.J. nous ont permis de retrouver une lettre manuscrite de Monsieur Paul Hardy, une étude sur ce pharmacien amateur d'art et sur la valeur de sa collection faite par Mademoiselle Marguerite Prinnet (membre hautement spécialisée en architecture et peinture qui a offert à nos adhérents dès 1984 plusieurs séries de conférences nous initiant à ces deux disciplines artistiques).

La lettre de Paul Hardy à Madame Gabrielle Vanneroy, première présidente de notre association, nous permet de comprendre l'attachement du donateur à la ville de Joigny et sa reconnaissance pour le fait que le nom de son frère «Pierre Hardy» mort au champ d'honneur le 7 août 1915 fut donné au complexe sportif de l'Extension Est grâce à l'intervention du docteur Pierre Rogier, le condisciple de Pierre Hardy avant 1914, sportif de haut niveau, qui fit briller le nom du «Joigny Athlétic Club» au niveau régional et même national.

L'étude de Mademoiselle Prinnet permet de prendre conscience de la valeur du don que Paul Hardy offrit à la ville de Joigny avec l'espoir que l'ensemble des toiles léguées pourrait enrichir un futur musée municipal quand celui-ci serait créé, ce qui semble envisagé par la Municipalité.

Madeleine Boissy.

LETTRE DE PAUL HARDY
à
MADAME VANNEROY

Paul HARDY
12 avenue Foch
AUXERRE (89-Yonne)

le Merc. 19 août 1970
Tél. 52.10.25

PS une ou des photos en militaire
vous conviendraient-elles!

Madame Vanneroy
Présidente de l'A.C.E.J.

Madame,

Je suis très sensible aux intentions exposées dans votre lettre du 14 août et désire vous apporter toute l'aide possible. Notre ami de jeunesse Pierre Rogier m'avait dit son intention de rappeler le souvenir de Pierre et cela m'a d'ailleurs conduit à lui proposer l'étude d'une compétition annuelle «challenge ou coupe Pierre Hardy», ouverte à tous les sportifs de clubs de l'Yonne, dans les spécialités où Pierre avait montré des qualités exceptionnelles. Cela serait pour les jeunes actuels, un peu trop abandonnés à eux-mêmes et qui ont quelques raisons de douter des anciens, une occasion de croire en eux-mêmes, en la discipline que tous sports imposent et aussi en la camaraderie.

Mon frère Pierre qui était un modèle de franche camaraderie, de gentillesse et d'entrain pourra encore, de la sorte, participer à ce qui était le propre de sa nature.

Depuis lundi où j'ai reçu votre lettre j'ai dû m'imposer de remuer tous les souvenirs pieusement conservés par mes parents et moi, et ce rappel de ma première douleur profonde, causé par cette perte en août 1915 m'est d'autant plus pénible que ma dernière et suprême blessure: le décès de ma femme le 29 mars 1968, après 41 ans d'affection mutuelle profonde, a fait de moi une loque qui ne désire plus que rejoindre tous les siens disparus.

Aussi depuis 1968 ma maison est à l'abandon et en particulièrement tous documents et archives, déjà bousculés par un déménagement dans Auxerre en 1964 sont à peu près introuvables. De Pierre, toutefois, j'avais une partie de ses lettres mais après deux jours de recherches, bien pénibles car elles évoquent un passé disparu, je n'ai trouvé aucune photo de Pierre en sportif. Et cependant il existe, je possède (mais où!) une photo format carte postale, de l'équipe de rugby du JAC datant de 1913 ou

1914. A cette époque je faisais à Paris, depuis 1912, mes études de pharmacie. A défaut de pouvoir vous la procurer il serait possible que Pierre Rogier la possède, bien que plus jeune que nous de 4 ou 5 ans. Peut-être pourriez-vous de ma part demander à Mme Vve Charles Baillet (Melle Doutre) si elle n'a pas cette photo, car Charles, encore un bon, gentil et courageux camarade, m'avait il y a quelques années, montré de nombreuses photos de cette époque.

De mon côté je vais remuer mon désordre, cette occasion me redonnant un peu de courage et d'initiative.

Je me permets de vous joindre une photo de Pierre, en 1913, à 19 ans, sa carte de visite de jeune étudiant en droit à cette époque, une carte de Jean Prieux 18 mai 1915 - encore un bon ami disparu - concernant Pierre tout particulièrement, une copie de lettre de Pierre à nos parents, du 14 mai 1915 et puis la lettre d'un de ses camarades de régiment du 7 août 1915 me laissant la douloureuse mission de prévenir nos parents et copie du discours prononcé en mai 1922 par le maire de Milly, à l'occasion de son inhumation dans notre tombe familiale à Milly (près Chablis).

Notre pauvre Pierre était allé au devant de sa destinée en demandant son transfert du 4e d'artillerie, où il avait été appelé, à un régiment d'infanterie; aussi bien qu'au moment de sa disparition il avait soumis une demande pour l'aviation où il aurait retrouvé de nombreux camarades sportifs de cette époque Faillot, Pironneau, Geo André.

Je vous demanderai, Madame, de bien vouloir communiquer ces divers éléments à Pierre Rogier et me faire savoir si, à Joigny, vous aurez pu trouver les photos désirées; me promettant de continuer ici mes recherches.

Ce qui me reste de coeur et d'âme, de bonheur, est à Joigny où nous avons passé notre jeunesse depuis 1907; j'y ai même récemment tenté des recherches pour y trouver une toute petite maison (pour moi seul!). Aussi vous demanderai-je Madame, de bien vouloir m'inscrire comme abonné à votre revue à laquelle je souhaite tous les succès et vous prie de croire, à mes sentiments les plus respectueux.

Signé : Paul Hardy

PAUL HARDY PHARMACIEN, AMATEUR DE PEINTURE

par Marguerite Prinnet

Nous nous souvenons tous de l'exposition des «collections de la Ville de Joigny» qui s'est tenue au Château au mois de juin dernier. Elle comportait : 6 toiles d'inspiration religieuse récemment restaurées, des sculptures variées, une grande toile de Camille Delpy représentant la «Vallée de l'Yonne» et une vingtaine de tableaux provenant du LEGS HARDY.

Ce sont ces peintures qui vont retenir notre attention; on m'avait prévenue qu'elles étaient des faux; je suis donc allée à l'exposition avec un préjugé défavorable car les faux manquent du caractère particulier qui donne l'attrait à la peinture. J'ai trouvé, au contraire beaucoup d'intérêt à regarder ce choix de tableaux : une aquarelle de Manet avec des personnages entassés dans un bateau ou sur un ponton est une situation originale digne de retenir l'attention de Manet. Une huile sur carton de Sisley manque de la poésie que l'on recherche dans les toiles de cet artiste. Est-ce un faux ? Ou n'est-ce pas plutôt un essai peu réussi ... Un autre très petit Sisley, au contraire, très coloré, daté de 1898 (un an avant sa mort) pourrait être une dernière étude du pont de Moret et des bords du Loing où l'artiste a passé la fin de sa vie.

Une «femme» signée Renoir, ne semble pas achevée, peut-être encore une toile abandonnée parce qu'elle ne donnait pas satisfaction à l'artiste. Jeanne Hèbuterne de Modigliani est terne par rapport aux autres portraits du même peintre.

Mais le Boudin, le Trouillebert, le Stevens, les Harpignies ont un caractère, une originalité que l'on ne peut pas nier. Ma curiosité s'est surtout exercée sur un petit paysage très haut en couleurs qui portait la signature : Frits Thaulow, artiste qui n'a pas la notoriété des précédents. Je n'avais jamais vu sa peinture mais j'avais déjà rencontré son nom dans un groupe de peintres internationaux appelé «la Société Nouvelle» qui exposait au début de ce siècle chaque printemps à la Galerie Georges Petit à Paris. Après quelques recherches j'ai appris que Jacques Emile Blanche avait fait son portrait devant son chevalet et je l'ai découvert exposé et en bonne place au Musée Dorsay. Cet été, un paysage de cet artiste était à vendre dans une galerie de Londres et en juillet dernier on vendait à Bordeaux un grand paysage pour 730.000Fr. Thaulow était à peu près inconnu il y a trente ans, la toile de la collection Hardy ne peut pas être un faux. C'était un peintre norvégien qui est venu en France, il a peint à Dieppe, exposé à Paris et est mort en Hollande. Il avait épousé une danoise et était devenu le beau-frère de Gauguin. Sa petite-fille vient au Musée Dorsay pour étudier le dossier de son grand-père, elle viendra peut-être jusqu'à Joigny !

Il faut donc complètement revoir ce jugement trop rapide qui considère les tableaux de la collection Hardy comme des faux. Après ces constatations j'ai été amenée à analyser l'ensemble de la collection. Elle comporte 178 tableaux dont 80 sont anonymes, l'épithète «faux» ne pourrait donc s'appliquer qu'à 98 tableaux signés surtout par des artistes du XIXème siècle, ces artistes, laissés dans l'ombre pendant 50 ans, sont ramenés à la lumière par la création du Musée d'Orsay.

J'ai aussi fait une recherche à propos de la jolie tête de Greuze exposée au Château et ai trouvé la même au Musée de Montpellier, il y en a peut-être d'autres exemplaires dans d'autres musées. Si on arrive à prouver que l'un de ces tableaux est de la main de Greuze, les autres seraient des copies et non pas des faux. Les copies sont nombreuses aux XVII et XVIIIème siècles avant la pratique de la photographie, Greuze avait un atelier, c'est lui qui choisissait le modèle, inventait la pose, mais ses élèves avaient part à l'exécution suivant leur capacité. Il est courant d'avoir plusieurs versions d'un même tableau par exemple la Vierge aux Rochers de Léonard de Vinci existe au Louvre et à la National Gallery de Londres.

J'ai aussi trouvé dans la liste des oeuvres léguées par Paul Hardy, deux tableaux peints par Louis Valtat. Or il y a une galerie Valtat, rue de la Boétie où j'ai vu récemment les oeuvres d'un ami. Je m'y suis donc rendue et on m'a présenté le catalogue de Louis Valtat. Lorsque je pourrai voir les tableaux du legs Hardy et en avoir des photographies, je pourrai faire d'utiles rapprochements.

Paul Hardy est né à Theil-sur-Vanne le 17 juillet 1893. Son père était percepteur à Laroche. Paul et son frère Pierre firent leurs études secondaires au Collège de Joigny rue Saint-Jacques. Paul a gardé bon souvenir de ces années de Collège, des amis qu'il s'y était fait et que la guerre de 1914 sépara. Bien plus tard, lorsqu'il se retira à Auxerre, il venait à Joigny retrouver ses anciens camarades et évoquait ses années de jeunesse. C'étaient Marcel Boissy qui avait le même âge que Pierre Hardy et le Dr Rogier, bien plus jeune mais qui, cependant, avait été frappé des exploits sportifs de Pierre. Il en a consigné le souvenir dans l'Echo de Joigny n° 2.

Il avait alors comme professeur de dessin Mr Gaudibert et la chronique jovinienne rapporte que les potaches lui faisaient bien des misères dont il feignait de ne pas s'apercevoir. Paul Hardy aimait le dessin (je n'ai pas pu savoir s'il peignait), les rapports étaient amicaux entre le maître et son élève, nous en avons la preuve par le portrait que Mr Gaudibert a fait de Paul Hardy.

Paul Hardy passa son baccalauréat Latin-Sciences (lettres ou mathématiques) à Dijon le 15 juillet 1911.

- le 4 novembre 1911, il commença son stage régulier à la pharmacie Rigolet à Joigny et le termina le 3 novembre 1912.

- le 23 octobre 1912, il déposa son cahier de stage à l'Ecole Préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Dijon et le 11 novembre, il subit l'examen pour lequel il reçoit la mention «très bien».

- le 16 novembre, il envoie sa demande d'inscription sur les registres de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris; il y joint l'autorisation paternelle et le certificat de validation de stage officiel.

- pendant l'année 1912-13, il a pris ses 4 inscriptions de 1° année; aux travaux pratiques où il n'a aucune absence, il obtient des notes de 18 - 17 - 12 en chimie générale; et 16 - 16 - 15 en physique.

- 2 juillet 1913 il est ajourné à l'examen mais il reçoit la mention «bien» le 5 novembre 1913 à la session d'automne.

- pendant l'année 1913-14 il a pris ses 4 inscriptions de 2° année; aux travaux pratiques il a une absence, il obtient les notes de 13 - 18 en chimie analytique, 17 - 18 - 12 en chimie générale, 18 - 17 - 19 en micrographie et 17 - 17 - 16 en physique.

- 8 juillet 1914, il reçoit la mention «passable» à l'examen.

La guerre de 1914 interrompt les études de Paul Hardy. Il est mobilisé et affecté à une ambulance, puis le 20 octobre 1916 il écrit au secrétaire de l'Ecole de Pharmacie pour demander un certificat de scolarité et connaître le nombre et les dates de ses inscriptions.

C'est au printemps de 1918 que Paul Hardy cherche à continuer ses études interrompues par la guerre. On trouve dans son dossier :

- le 18 avril 1918 : une lettre du Dr Gugliemi, médecin major de 2° classe, médecin-chef de l'ambulance 9-8 qui certifie que Paul Hardy est mobilisé à cette ambulance,

une procuration de Paul Hardy à un de ses camarades pour prendre ses inscriptions,

une lettre de Paul Hardy au secrétariat de l'Ecole pour demander ses inscriptions.

- le 24 avril 1918 il est inscrit.

- le 20 juin 1918 il écrit une nouvelle lettre du secteur 54 ambulance 9-8 au Directeur de l'Ecole de Pharmacie à Paris, qui reflète bien la préoccupation de Paul Hardy à cette date :

«étudiant à 8 inscriptions - nouveau régime - en juillet 1914, «ayant subi avec succès le 2° examen de fin d'année, j'ai pu prendre en mars «dernier mais 10°, 11° et 12° inscriptions.

«De passage à Paris en mai, au cours d'une permission, je me «suis rendu à l'Ecole pour me renseigner sur les dates d'examen et l'employé «du secrétariat m'a appris que pour nous, étudiants mobilisés aux armées, et «par conséquent peu favorisés de permissions et de grande liberté, il était «inutile de nous faire inscrire à l'examen. Il nous suffisait, d'après ce monsieur, «d'annoncer à l'Ecole la date de notre permission et de demander de subir «l'examen à cette occasion.

«Ces renseignements, d'ailleurs, concordent avec la circulaire «du 25 mars 1918 nous accordant le droit du 1er décembre au 1er juillet de solliciter un examen individuel. Fort de ses renseignements, j'ai employé, malgré mes laborieuses occupations militaires, tout le temps qui me restait disponible à préparer mon 3° de fin d'année.

«Ayant fait prendre ces jours derniers, ma 12° inscription, j'avais chargé mon ami, muni d'une procuration, de bien vouloir demander au secrétariat de m'inscrire entre le 10 et 14 juillet, date à laquelle je peux être libre. Et voici alors qu'il lui est répondu qu'il est trop tard et qu'il me faut attendre maintenant jusqu'en novembre. C'est ainsi que je suis encouragé d'avoir occupé tous mes loisirs à un travail laborieux.

«Je viens donc vous prier, Monsieur le Directeur, de bien vouloir considérer la situation ennuyeuse qui m'est faite et je veux vous demander de considérer avec bienveillance ma réclamation. Je serais très heureux de pouvoir passer en juillet - de préférence vers le 10 mon 3° examen de fin d'année et j'ose espérer que ma demande vous paraîtra justifiée.

«J'espère que le secrétariat me préviendra de la date à laquelle je serai mis en série, afin que je puisse obtenir ma permission.

signé : Paul Hardy

Pharmacien auxiliaire - Ambulance 9-8 secteur 54

- 1917-1918 dans son dossier, est mentionnée une inscription en date du 15 juin 1918. Ses notes de travaux pratiques sont :

en microrganique 17-15

en microbiologie 15

en analyse 16-15

Il passe l'examen (ancien régime) le 5-6 juillet et reçoit la note assez bien.

- le 22 mars 1919 une nouvelle lettre nous apprend que Paul Hardy cherche à poursuivre ses études :

«Je soussigné, Hardy Paul (classe 1913), pharmacien auxiliaire, actuellement mobilisé, hôpital complémentaire n° 41 à Creil (Oise) étudiant à 12 inscriptions N(ouveau) R(égime) de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris, déclare opter pour l'ancien régime d'études. Possédant au début de la guerre 8 inscriptions nouveau régime».

- le 13 mai 1919 l'Ecole de Pharmacie lui accorde le certificat d'aptitude correspondant au 1° examen probatoire pour le titre de pharmacien de 1° classe. Il a passé les épreuves réglementaires :

1) analyse chimique

2) épreuve orale en physique, chimie, toxicologie.

Il reçoit la mention passable.

- le 19 juillet 1919 le dossier complet a été transmis par le Recteur de la Faculté de Caen, pour poursuivre les études interrompues en 1914 à l'Ecole Supérieure de Paris.

«Actuellement en convalescence, j'espère être admis à suivre
«les cours d'été, j'attends pour cela des ordres de l'autorité militaire.

signé : Paul Hardy

en congé de convalescence

65 rue de Paris à Flers de l'Orne.

- le 14 octobre 1919 l'Ecole de Pharmacie lui accorde le certificat d'aptitude correspondant au 2° examen probatoire pour le titre de pharmacien de 1° classe. Il a subi les épreuves réglementaires :

1) micrographie (épreuve pratique)

2) épreuve orale en botanique, zoologie, minéralogie et hydrologie. Il reçoit la mention : Bien.

- le 17 avril 1920 Paul Hardy est reçu pharmacien de 1° classe après présentation d'un diplôme. Il habite rue Jean Goujon.

- le 14 janvier 1921 il est inscrit sur le registre d'inscription au Doctorat de l'Université de Paris (pharmacie). A ce moment là il est interne de l'Hôtel-Dieu (4°) au laboratoire de toxicologie.

- En mai 1922 il soutint sa thèse de doctorat sur : VOLATILISATION ET HYDROLYSE DE L'ATROPINE en TOXICOLOGIE, LA REACTION DE VITALI. Il est pharmacien de 1° classe et ancien interne des Hôpitaux. Son président de thèse est le professeur Guerbet à qui il la dédie. Son frère est inclus dans la dédicace : à la mémoire de mon frère Pierre aspirant d'infanterie, médaillé militaire, croix de guerre, mort au champ d'honneur.

Voilà donc, en 1922, à 29 ans, Paul Hardy muni des diplômes universitaires qui lui permettent de faire carrière. Il a réussi à les obtenir malgré quatre années de guerre, peut-être même cinq, car au printemps de 1919 il n'est pas encore démobilisé.

Il s'installe comme pharmacien de 1° classe dans une officine située 100 rue Montmartre. La rue Montmartre est une des plus anciennes rues de Paris, elle part de St-Eustache et se dirige vers le nord jusqu'à la Butte, en changeant son nom en rue des Martyrs. Le n° 100 est situé entre la rue d'Aboukir et la rue de Cléry, en face de la rue du Mail qui donne son nom à l'officine qui s'appelle la pharmacie du Mail. C'est le centre du quartier du Sentier, célèbre par le commerce des textiles. Je n'ai jamais entendu dire qu'aucun peintre ait jamais songé à s'y loger, simplement à cause des prix élevés des loyers. Je ne saurais donc accrédi-ter la légende qui rapporte que Paul Hardy recevait des tableaux de peintres qui lui devaient de l'argent.

Il garde cette officine jusqu'en 1932, date à laquelle il s'installe 42 boulevard St-Marcel dans le treizième arrondissement.

La dernière étape de notre pharmacien sera la création du laboratoire Paul Hardy 22 rue François Bonvin dans le 15° arrondissement non loin du carrefour Sèvres-Lecourbe. Il habite alors un appartement au-dessus du laboratoire où il fabrique un médicament pour l'estomac à base de

kaolin et probablement d'autres produits. Il s'y est installé le 12 janvier 1942 et y exerce jusqu'au 19 juillet 1956. Ce laboratoire a complètement disparu car le 22 et le 24 de la rue François Bonvin sont occupés maintenant par une résidence toute moderne...

Ce serait donc, vraisemblablement vers 1956 que Paul Hardy se serait retiré à Auxerre dans une maison du Boulevard Vauban, où m'a t-on dit, il a entassé ses tableaux dans un grenier. Quelques temps après, il prend une grande maison avenue Foch afin de pouvoir exposer ses tableaux. Nous savons d'autre part, qu'il assure la gérance, pendant quelques mois - du 12 février au 19 septembre 1963 - de la pharmacie Chastan, 24 rue Joubert à Auxerre, après le décès subit de son propriétaire.

Lorsqu'en 1970, sur l'initiative du Dr Rogier, une avenue conduisant au nouveau stade, dans l'Extension-Est de Joigny, fut dédiée à la mémoire de Pierre Hardy, tué en Champagne le 7 août 1915, Paul Hardy, très touché de ce geste, décida de léguer sa collection de tableaux à la ville de Joigny, en souhaitant qu'ils soient exposés dans deux pièces : l'une portant son nom, l'autre celui de sa femme (propos recueillis par Melle Boissy).

Madame Hardy est morte la première. Paul Hardy est mort d'un cancer de la gorge le 22 octobre 1973, il avait 80 ans. Cet hommage qui lui est rendu aujourd'hui, marque le 16° anniversaire de sa disparition.

Tous ces renseignements que nous avons pu réunir sur les études et la carrière de Paul Hardy, laissent sans réponse deux questions importantes: où et comment Paul Hardy a-t-il pu acquérir tous ces tableaux ? Quels ont été les critères de son choix ?

Si j'ai pu retracer rapidement la vie de «l'Honnête Homme» qu'était Paul Hardy, c'est grâce à la collaboration de plusieurs Joviniens que je tiens à remercier très vivement :

Melle Repérant m'a fourni les photocopies des documents qu'elle avait rassemblés.

Melle Boissy m'a rappelé les souvenirs de ses visites chez M. et Mme Hardy.

M. Bourgeois m'a précisé que l'acceptation du legs avait été faite sous la magistrature de M. Gasteau.

M. Germineau m'a rappelé les différentes résidences du legs Hardy et l'existence d'une 1° exposition.

M. Cordier m'a signalé la présence à Auxerre d'une amie des Hardy.

Mme Verplaetse m'a évoqué l'appartement de la rue F. Bonvin et la confection de la poudre pour l'estomac. Elle m'a même donné une recette de Mme Hardy appelée «les baisers de Marguerite».

M. Dubois encadreur à Auxerre qui garde un dessin de Paul Hardy et à qui P. Hardy a légué un Corot.

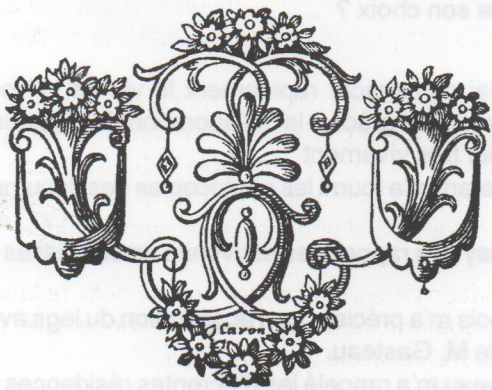
Enfin je remercie le professeur Delaveau de la Faculté de Pharmacie de Paris qui m'a donné la marche à suivre pour retracer la carrière du pharmacien Paul Hardy.

Les Archives de la Faculté de Pharmacie, l'Ordre des Pharmaciens et les Archives Nationales conservent dignement les actes de la carrière de Paul Hardy.

Il est souhaitable que la ville de Joigny honore cet ancien élève du Collège où il a noué d'infaillibles amitiés.

Paul Hardy a fait grand honneur à notre ville en lui léguant ses tableaux.

22 octobre 1989.



FANNY BURNEY (1752-1840) QUI EST-CE?

par Bernard Fleury

C'est notre collègue, président de la Société archéologique de Tonnerre, Jean-Pierre Fontaine, qui me l'a fait connaître.

Lors du colloque de la Société Généalogique de l'Yonne de 1990 «Autour du comté de Joigny», il a présenté une communication sur la correspondance de Fanny Burney intéressant Joigny. Intrigué par le personnage, que je ne connaissais pas du tout, je me suis senti frustré de ne pas trouver le texte de la communication dans les actes du colloque. Profitant de cela, je sollicitai sa publication dans les colonnes de l'Echo de Joigny; malgré sa bonne volonté, Jean-Pierre Fontaine n'en a pas eu le temps.

Restant sur ma faim, je m'enquis de Fanny Burney: Une centaine d'heures sur internet; des dizaines de messages électroniques avec des spécialistes; l'achat sur des sites anglophones de livres d'occasion de 6 des 12 volumes de sa correspondance, plus quelques autres. Maintenant je connais Fanny Burney, sa famille et son entourage, au point d'être persuadé de les avoir rencontrés un jour!

Bien qu'on ne la connaisse pas en France, que même des Anglais cultivés disent n'en avoir jamais entendu parler, il faut se rendre à l'évidence, elle est une femme de lettres anglaise importante au point qu'un mémorial la concernant va, cette année, être inauguré à l'abbaye de Westminster dans le coin des poètes.

Quel n'a pas été mon étonnement de trouver le site de la Burney Society! Cette société a été créée en son honneur en Amérique. Elle a un double siège américain et anglais et compte 120 membres en Grande Bretagne, aux Etats-Unis, au Canada et en Australie. L'objet de cette société est la promotion de son oeuvre et une meilleure connaissance de sa vie et de sa famille.

L'installation de son mémorial, l'un de buts de la société, aura lieu le 13 juin 2002, 250e anniversaire de sa naissance. Elle sera la première femme écrivain du XVIIIe siècle ainsi honorée.

Chaque année, un colloque la concernant est organisé en alternance dans tous les pays comportant des sociétés.

Son traducteur français, Roger Kahn, dit qu'elle «annonce le renouveau du roman anglais ... Choderlos de Laclos en fait un éloge dithyrambique ... Ses romans pleins de finesse, d'humour, de sens de l'observation n'ont rien à envier à ceux de G. Eliot, M. Shelley ou J. Austen».

Mais, surtout, elle a tenu un journal et écrit de nombreuses lettres; bien plus que la Marquise de Sévigné.

Joyce Hemlow publia ses lettres couvrant la période 1791-1840 en une somme de 12 volumes entre 1972 et 1984: *The journals and letters of Fanny Burney*.

Lars Troyde a commencé la publication, en 1988, des lettres précédant cette période: *The early Journals and Letters of Fanny Burney*; 12 volumes sont encore prévus.

Cela représente plus de 10 000 lettres, bien moins que la correspondance de Georges Sand, mais beaucoup plus que celle de la Marquise!

Son journal et ses lettres présentent un immense intérêt déjà par la qualité de l'écriture, mais peut-être plus encore du point de vue historique, quasi journalistique: témoin éclairé de son temps, elle nous conquiert par la qualité de son observation et la perspicacité de ses analyses.

Frances Burney, que sa famille appela Fanny, naît le 13 juin 1752 dans le Norfolk. Son père, le Dr. (ès-musique) Charles Burney, est un musicien renommé.

Esprit brillant de son temps, il reçoit beaucoup, principalement le monde littéraire et artistique; parmi eux le docteur Johnston, Boswell, le pamphlétaire Burke, Sheridan, Reynolds; des personnages, déjà célèbres en leur temps, comme Haydn, Diderot, d'Alembert, l'acteur Garrick, qui n'hésite pas à monter des pièces de théâtre avec les enfants. Fanny participait à l'allégresse générale, mais avec réserve, elle préfère se plonger dans la bibliothèque paternelle; elle possède suffisamment la langue française pour traduire dès l'âge de 12 ans «Les Entretiens sur la pluralité des Mondes» de Fontenelle.

Mais, dès cet âge, c'est à l'écriture qu'elle se consacre en secret en tenant son «journal pour personne», car il n'était pas séant pour une jeune fille de l'époque de lire ou d'écrire autre chose que des oeuvres pieuses. C'est donc à son journal qu'elle confie «ses pensées secrètes sur ses plus chers amis, ses espoirs, ses craintes, ses réflexions, ses antipathies». Cela reste son secret jusqu'au jour où sa belle-mère met la main sur ses cahiers; elle l'a fustigé tellement que, vers 15 ans, après un combat intérieur frustrant, elle se résoud à faire un autodafé: «... je jetai aux flammes tout ce que j'avais jeté sur le papier jusque là.»

Quelques années plus tard, elle a 25 ans, elle recopie le manuscrit de son père, une très importante « Histoire de la Musique», sa nature reprend le dessus, mais cette fois en partageant sa passion avec sa soeur Suzanna. Elle reprend son journal et commence une correspondance qui s'enrichit de ses fréquentations du monde, des spectacles et des lieux à la mode le Ranelagh, le Vauxhall. Tout naturellement ses observations font travailler son imagination; ainsi naît son premier roman «Evelina ou l'entrée d'une jeune personne dans le monde». Mis au courant, ses frères et soeurs, l'incitent à le faire publier. Avec des subterfuges et sous l'anonymat, le roman paraît donc et est l'objet d'un vif succès.

Son père, informé, la presse de continuer. Ce qu'elle fait sans difficulté. Son second roman ne comporte pas moins de cinq volumes: «Cecilia, or Memoirs of an Heiress (Héritière)» parut en 1782, elle vient d'avoir 30 ans.

Sa renommée s'en trouve relancée; elle reçoit des droits d'auteur conséquents et surtout est présentée à la reine, qui lui propose une place de «dame d'atours», en fait femme de chambre de la reine et de ses filles! Cela ne lui convient guère, mais son père, considérant le parti à en tirer, lui conseille d'accepter.

Elle reste cinq ans avec la famille royale, qui ne lui laisse pas beaucoup de temps pour l'écriture, notamment avec sa soeur Suzanna, qui vient d'épouser le capitane Phillips. Elle prend cependant le temps d'écrire un petit pamphlet amusant sur la façon de vivre et de se comporter en présence de la famille royale. Epuisée, car de santé fragile -qui ne l'empêchera pas de vivre très vieille, elle demande à quitter ses fonctions; la reine accepte et la gratifie d'une pension de 100 livres (Environ 5000 francs actuels).

Tout naturellement, elle se réfugie chez sa soeur Suzanna Phillips, qui habite un bourg à 20 miles dans le sud de Londres, Mickleham. Ils reçoivent des voisins charmants, les Lock, mais aussi les pensionnaires d'un manoir tout proche dénommé «Juniper Hall». Qui sont-ils? Tout simplement quelques gentilshommes émigrés, qui, craignant pour leur vie, avaient préféré fuir les excès de la Révolution française. Ils ne sont pas bien riches et vivent des largesses de la maîtresse des lieux, Germaine de Staël, la fille de Necker. Elle est déjà célèbre et est, en quelque sorte, l'égérie de ce groupe de «constitutionnels», acquis aux réformes et haïs par les émigrés de Londres partisans purs et durs de l'Ancien Régime avec toutes les prérogatives antérieures de la noblesse. Il y a là son amant en titre, le comte Louis de Narbonne, Talleyrand ex-évêque d'Autun, qui aurait eu aussi ses faveurs, les comtes de Jaucourt et de Lally-Tollendal, qui vivent avec les épouses de leurs amis restés en France; le vicomte Mathieu de Montmorency-Laval (1) et son ami le chevalier d'Arblay semblent faire exception.

Alexandre Piochard d'Arblay (2), adjudant-général à l'armée du Centre sous les ordres de La Fayette, avait déserté avec celui-ci et tout l'état-major; les Autrichiens les ayant laissés libres, Piochard d'Arblay avait suivi le comte de Narbonne en Angleterre.

Les filles du Dr Burney sont séduites par ces aristocrates aux moeurs un peu douteuses certes, mais si raffinés et si élégants, qu'elles tombent forcément sous le charme.

Alexandre Piochard d'Arblay, de deux ans le cadet de Fanny, est un beau célibataire, sans histoire, très affable et cultivé -il connaît l'allemand et l'italien, mais aussi peu l'anglais que Fanny le français.

1 - Les importantes propriétés de Saint-Cydroine du duc Anne-Léon de Montmorency-Laval ont été vendues, comme biens nationaux, le 9 frimaire an II. Le duc est probablement le père du vicomte.

2 - Il est le descendant de Jehan Piochard, dit tête d'argent, maître tanneur et maire de Joigny, qui avait acheté un fief pour ses deux fils aînés: Arblay pour Jean et La Bruslerie pour Etienne.



Portrait de Fanny Burney

Reproduction d'une toile peinte par le cousin de Fanny,
Edward Burney,
possédée par le colonel Burney, descendant de la famille.

Ils décident d'être leur mutuel professeur en échangeant des lettres qu'il corrigent. Cette correspondance est bientôt l'occasion de faire connaître leur inclination respective.

Le père de Fanny, très pragmatique, ne considère pas d'un bon oeil leur intention de se marier: Piochard n'a pas un sou vaillant et elle uniquement la petite pension que la reine lui a octroyée.

Elle tient bon cependant et leur mariage a lieu dans la petite chapelle de Mickleham le 23 juillet 1793, conduite à l'autel par son frère, car son père est absent. Un an après, naît Alexandre dit Alex. Le parrain en est le comte de Narbonne.

Ils vivotaient, quand elle fait paraître en 1796 un autre roman «Camilia or a portrait of Youth». Elle en tire de quoi faire construire un cottage confortable, d'après les plans de Piochard d'Arblay lui-même, qu'ils appellent naturellement Camilia.

Pendant ce temps, en France, le Consulat a succédé au Directoire et Bonaparte fait voter la loi du 6 floréal an X (26 avril 1802) amnistiant les émigrés à la suite de la Paix d'Amiens. Dès les préliminaires de Londres, en octobre 1801, Alexandre Piochard d'Arblay, décide de rentrer en France pour essayer d'y trouver une situation à défaut de récupérer ses biens nationalisés et vendus. L'adjudant général Darblay (1) sollicite, comme ses compagnons, sa réintégration dans l'armée, mais il a la naïveté de demander de ne pas avoir à combattre l'Angleterre par déférence envers sa femme. A l'évidence, c'était une faute et il obtient tout juste une pension à condition de résider en France. Alors, il demande à Fanny de venir le rejoindre avec le jeune Alex.

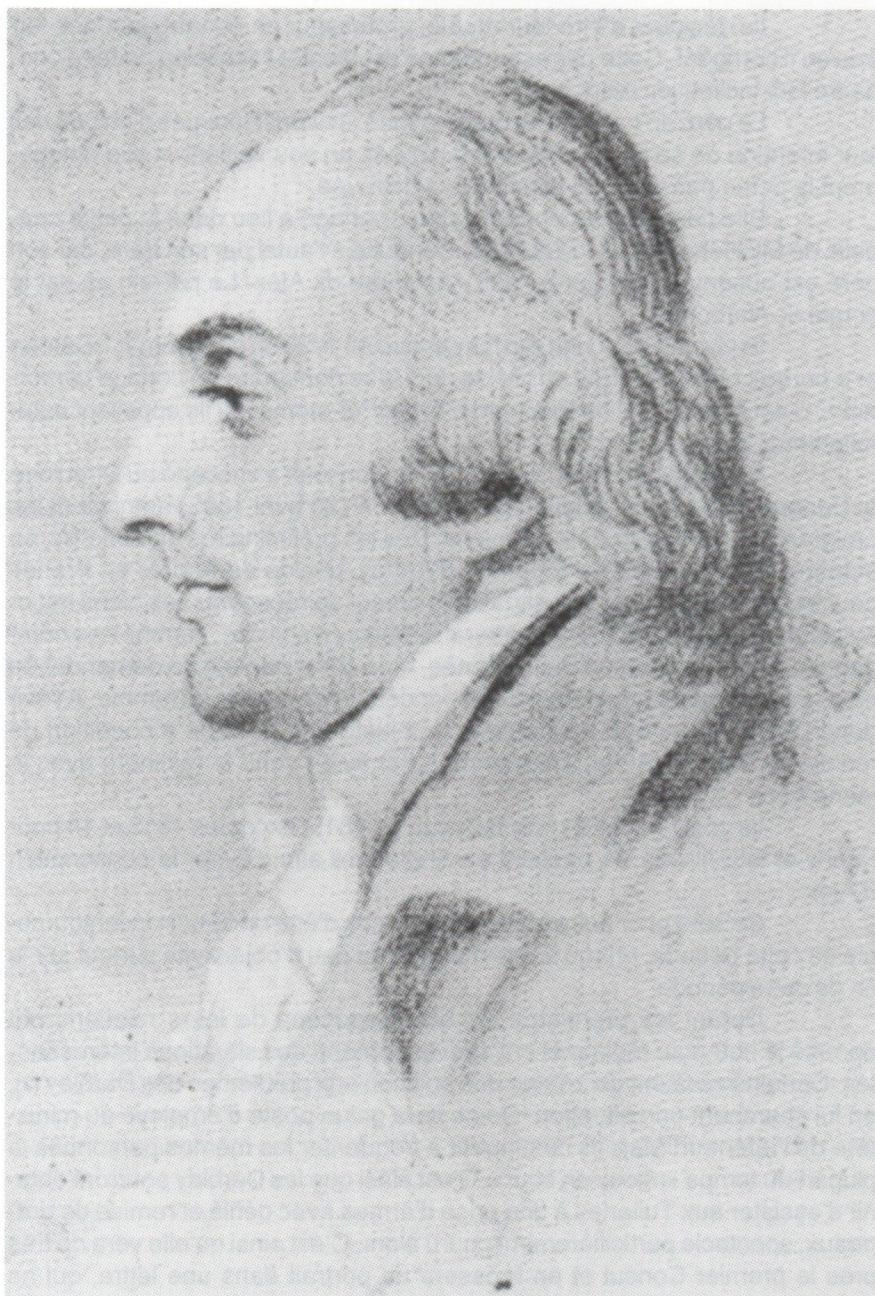
Ils vont résider en France jusqu'en 1815, exceptés 1813 et 14 pour Fanny et leur fils; ils les passent en Angleterre afin d'éviter la conscription d'Alex.

Ce sera pour notre héroïne l'occasion d'être un témoin incontournable de cette période, même si elle manque un peu d'objectivité surtout sur la fin de cette période.

Durant les premières années, beaucoup de leurs relations ont épousé le nouveau régime et ont souvent obtenu des situations intéressantes. Certains essaient de trouver une solution aux problèmes des Darblay (2), en lui cherchant une situation. Ce ne sera qu'un poste d'employé au ministère de l'Intérieur! Mais ils continuent à fréquenter les mêmes personnes la plupart du temps «mieux en cour». C'est ainsi que les Darblay pourront obtenir d'assister aux Tuileries à une prise d'armes avec défilé et remise de drapeaux, spectacle particulièrement couru alors. C'est ainsi qu'elle vera de très près le premier Consul et en brosera un portrait dans une lettre, qui ne manque pas de perspicacité.

1 - Il se plie à la coutume révolutionnaire en abandonnant la particule.

2 - C'est le cas de «Lajacqueminière», ci-devant Gillet de la Jacqueminière, cousin de Piochard d'Arblay. Ancien député de la Constituante, il fut élu député aux Cinq Cents, puis nommé membre du Tribunat, enfin conseiller référendaire à la Cour des Comptes.



Portrait d'Alexandre Piochard d'Arblay

Reproduction d'un dessin au crayon,
propriété de Mr. Leverton Harris, M.P.

Mais Piochard d'Arblay, revenu en France, se souvient de sa ville natale, Joigny, et de ses parents, en premier lieu son oncle maternel, Jean-Baptiste Gabriel Bazille, «cy-devant maire perpétuel» de la ville et député suppléant de La Jacqueminière à la Constituante. Il y vient dès décembre 1801 à peine de retour en France. Pour lui, c'est un grand bonheur de se ressourcer auprès de son oncle et des proches de son enfance.

Sa femme ne sera pas aussi enthousiaste, car, à Joigny, l'épouse anglaise était un peu la curiosité des dames de la bonne société; elles ne lui laissaient pas une heure à elle, «pas même une demi-heure» dit-elle!

Fanny ne viendra pas à chaque fois avec son mari, mais elle y vint, sans doute, au moins une fois par an pour une durée de 2 à 6 semaines.

Elle parle souvent de Joigny dans sa correspondance: de la gentillesse de l'oncle de son mari, de leurs diverses relations, notamment du fils du célèbre médecin, Edme Joachim Bourdois de la Motte, Antoine Bourdois de Bréviande, qui épousa la nièce de Fanny, Hannah Maria Burney. Elle se rappelle avec émotion ses rencontres avec Louis Bonaparte, le plus jeune frère du premier Consul, alors colonel du Ve Dragons en résidence à Joigny; elle avait été très sensible à sa conversation et à ses bonnes manières! Elle garde un bon souvenir d'un dîner réunissant la famille de son époux chez Madame Chollet au château avec sa vue exceptionnelle. Elle y fit la connaissance du comte de Meulan, «mon ami d'élection de Joigny», où il était officier au Ve Dragons; il commanda ensuite le camp des civils anglais de Verdun.

Avec la correspondance d'Alexandre d'Arblay, elle nous permet de bien comprendre la vie de cette époque à Joigny et à Paris.

Ils vivent à Passy et fréquentent les anciens de Juniper Hall, ainsi que les relations anciennes du chevalier d'Arblay, comme Madame de Beauforemont, princesse de Listenois, qui habitait auparavant à Cézay et qui, pendant la Terreur, avait été emprisonnée à «l'hôpital» de Joigny transformé en prison (1). Sa description de l'institution de Madame Campan, lors d'une distribution des prix, est vivante à souhait. Mais le clou de cette période sera le «reportage» qu'elle fit de la progression de sa tumeur du sein et de sa mastectomie exécutée par les sommités de l'époque, sous la direction du baron Larey, chirurgien en chef de la Grande Armée des «Pyramides» à Waterloo. Cette opération, sans anesthésie qu'on ne connaissait pas encore, est racontée avec un luxe de détails à faire frémir les plus durs. Cet épisode de sa vie lui donna l'occasion d'écrire son dernier roman «The wanderer», la blessée.

Sa correspondance, c'est aussi sa façon de conter les bassesses de la course aux «bonnes places» lors de la Restauration, la crainte, qui se transforme en panique pendant les Cent-Jours, la fuite en Belgique à son tour envahie par les troupes de l'Empereur et l'angoisse provoquée par le bruit du canon lors de la bataille de Waterloo; elle séjournait à moins de quatre lieues.

1 - Cf. «1789-1799 à Joigny» par B. Fleury- Echo n° 59.

Après la Restauration, le chevalier d'Arblay devient lieutenant des Gardes du Corps à l'âge de 60 ans «La Garde était faite d'enfants et de vieillards» dira un observateur. Lors de la fuite en Belgique, il est affecté à une unité royaliste rattachée à l'armée de Blucher. Après Waterloo, Louis XVIII le fait comte. Lorsque Blucher regagne l'Allemagne, il le suit à Mayence où il est victime d'un coup de pied de cheval qui le laisse estropié. Fanny, informée, n'a de cesse de le rejoindre et de le ramener par carriole sur une civière dans un pays tourmenté par les nombreuses troupes étrangères, prussiennes en particulier; ce périple est là encore l'objet d'un reportage foisonnant de détails dignes des grands reporters.

C'est alors le retour définitif en Angleterre pour notre héroïne. Le général d'Arblay, désormais comte, revient en France en 1817; il y séjourne suffisamment longtemps pour faire faire son portrait par Horace Vernet. Un an après, il décède usé par une fin de vie tourmentée. Son épouse lui survivra longtemps puisqu'elle décède seulement en 1840, âgée de 88 ans? Elle aura le triste privilège de vivre la mort de son fils Alex, devenu clergyman, qui décède trois ans avant elle à l'âge de 43 ans.

Elle n'écrira plus de fictions, mais se consacrera à mettre en forme sa correspondance que sa nièce, Charlotte Barret, rassemblera en quatre volumes, les «Diary and letters of Madame d'Arblay», qu'elle publiera en 1876.

Personnage romantique à souhait, elle sera cependant oubliée un moment pour renaître avec le travail énorme de Joyce Hemlow, qui rassembla une correspondance dispersée entre plusieurs détenteurs et n'hésita pas, entre autres, à se déplacer y compris dans notre ville de Joigny. Ce fut «The journals and letters of Fanny Burney (Madame d'Arblay) 1791-1840», qui nous a permis d'avoir un autre regard sur notre pays et notre ville à un moment crucial de son histoire.

Ce fut enfin la création de la «Burney Society» et la consécration: la pose du mémorial à l'abbaye de Westminster dans le «Poet's Corner».

Nous reviendrons sur les détails de la correspondance de Fanny Burney et de son époux lors de l'étude consacrée à la période Consulat-Empire qu'ils ont contribué à mieux faire connaître.



panier Sympa



M. & Mme J.-L. TROLEZ

ALIMENTATION FRUITS ET LÉGUMES

LIVRAISON LE VENDREDI APRES-MIDI

OUVERT LE DIMANCHE TOUTE LA JOURNÉE

50, avenue Gambetta

89300 JOIGNY

Tél. : 03 86 62 17 56

BOUCHERIE DU PILORI
CHARCUTERIE - VOLAILLES

Viande de Premier Choix

7, Place du Pilori
37, Rue Gabriel-Cortel
89300 JOIGNY

Marché JOIGNY - Cases 10 et 11

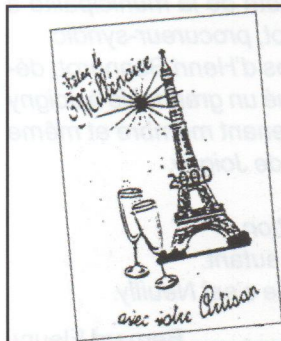
MERCREDI
SAMEDI

SPECIALITÉS de : Têpes - Merguez
Andouillettes de Campagne

R.C. 327.734.133.00017

Tél.
03 86 62 22 68
03 86 62 05 67

LIVRAISON A DOMICILE



Votre Boulanger - Pâtissier

J.-F. Houël

4, avenue Gambetta - 89300 JOIGNY

Tél. : 03 86 62 19 01

Spécialité : le pain bourguignon

«VIEUX PAPIERS AU FIL DU TEMPS»

NEUILLY ET LA REVOLUTION

Grâce à Agnès Fillot, toujours à l'affût de tout ce qui concerne l'histoire de son village, nous avons réuni 4 documents concernant la période révolutionnaire qui correspondent totalement à la période traitée par ailleurs pour Joigny (1789-1799: la fin de l'Ancien Régime à Joigny).

Nous les publions tels qu'ils se présentent avec leur orthographe particulière, qui n'est pas pour rien dans le charme de ces vieux papiers.

Il faut remarquer la similitude des problèmes:

- Dès le 27 juillet 1789, la municipalité de Neuilly mandate son syndic pour former une milice bourgeoise; celle de Joigny ne sera constituée que le 2 septembre: les problèmes sont essentiellement la lutte contre les incendies, le respect du dimanche et du service divin en interdisant la concurrence des cabarets pendant sa célébration et des travaux domestiques. Elle rappelle aussi les mesures concourant à l'ordre public qu'il s'agisse de l'interdiction d'utiliser les armes à feu sans autorisation ou, tout simplement, le respect dû à chacun.
- Les inévitables problèmes liés à l'église; dans le cas présent, il n'y a rien de commun avec les principes républicains.
- La fabrication du salpêtre est une impérieuse nécessité pour les besoins des armées. Lacam désigné «agent national pour le salpêtre» par le District de Joigny demande à cette commune de désigner un responsable; ce sera le citoyen Morin qui accepte de travailler «en vrai républicain pour tâcher de détruire le dernier des tirans».
- Enfin, en mars 1799, lors du deuxième Directoire, la municipalité de Neuilly s'avise de protéger les récoltes de ses habitants et décide d'engager un «garde-messier». Le garde messier ou garde messelier est l'ancêtre du garde-champêtre; ce terme est issu du latin «messis», la moisson. Le calcul de sa rétribution est abondamment détaillé, elle est nommée «message».

Pendant toute cette période, on trouve à la tête de la municipalité à peu près la même équipe, Rigollet, maire et Bonnerot, procureur-syndic.

Ce dernier est probablement l'un des ancêtres d'Henri Bonnerot, député-maire de Joigny après la guerre de 1870. Il a joué un grand rôle à Joigny dans la deuxième période de la Convention en devenant membre et même président du Comité de surveillance révolutionnaire de Joigny.

Merci encore à Agnès Fillot pour sa participation.

Nous invitons tous nos sociétaires à en faire autant.

L'an passé, Cézy était à l'honneur; cette année c'est Neuilly.

Bernard Fleury.

DELIBERATION DU 27 JUILLET 1789

Sur l'établissement d'une Milice bourgeoise

Cejourd'huy dimanche 27 juillet 1789, la municipalité ayant été convoquée en la manière ordinaire, le sieur syndic auroit exposé qu'il seroit utile pour maintenir le bon ordre dans cette paroisse, à l'instar des villes circonvoisines, attendu le grand nombre des habitants qui la composent, celui des ouvriers qui la frequentent et le grand nombre de pauvres et de gens de toutes espèces qui y séjournent continuellement, de former une milice bourgeoise. La matière mise en délibération, Messieurs du Bureau ayant été de même avis ont autorisé le sieur syndic à former ladite milice et à y établir des chefs, officiers et soldats en nombre suffisant pour maintenir le bon ordre dans cette paroisse, à l'instar des villes voisines, pour par ladite milice formée entrer en exercice dimanche prochain. Et ont signé : Cartereau, Maindré, Cumont, Guibert, Et. Martin et Piat.

ORDONNANCE DE POLICE

Cejourd'huy 21 février 1790, le maire et officiers municipaux étant assemblés a l'effet de rediger l'ordonnance de police qui suit sur la réquisition de M. le procureur de la commune de Neuilly.

1° - Que tous les habitans d'ycelle ayent à faire mettre leurs fours et cheminées en bon et sufisant état pour être a labry d'aucunes incendie, et dans le cas ou il auroit lieu par le deffaut de bon état, ordonnons qu'ils en seront responsables en leurs propres et privés noms.

2° - Que chacun d'yceux habitans ayant à faire mettre à leur porte une feuillette plaine d'eau a compter du premier mars prochain jusquau mois de septembre, pour servir au besoin.

3° - Faisons deffence a tous cabaretiers et autres de vendre du vin pendant le service divin non plus qua donner a boire après huit heures du soir depuis la St-Martin d'hivert jusqu'a Pasque, et après neuf heures depuis Pasque jusquau dit jour St-Martin, leur deffandons aussi de recevoir et coucher chez eux des gens sans aveu a moins qu'ils ne soient munis de bons certificats, et en cas de contravention a notre presente ordonnance voulons qu'ils soient poursuivis comme refractaire aux reglement de police.

4° - Défandons a toutes personnes, de quelques état et conditions qu'ils soyent, de travailler ou faire travailler publiquement les dimanches et festes, sans une permission expresse et par écrit de nous officiers, a paine demande.

5° - Il sera batu la caisse tout les dits jours de dimanche et festes apres les heures sidessus dites a leffet dobliger les carabetiers a faire sortir les buveurs de chez eux et dans le cas de contravention des uns et des autres, declarons quil seront condanné a lamande.

6° - Faisons pareillement deffance a toutes personnes de quelque état et condition quils soyent de tirer aucuns coup de fusil dans lanceinte de la dite paroisse sans notre permission, a moins dune urgente nessitte.

7° - Déffandons pareillement a tous sans exception de satroupper en plus grand nombre de quatre dans les rue et autres endroits publics et dy faire aucun bruits et tapage capable de troubler le repos des abitans a peine dêtre repris comme perturbateur du repos public et comme tel condanné à lamande et même en prison si le cas y échoit.

8° - Enjoignons aux officiers et soldats de la garde nationales de veiller a lexecution de notre presente ordonnance et pour l'execution d'ycelle faire toute perquisition nessessaire a cette effet, et particulièrement dans les cabarets et faisons defense a toute personnes de quelque état et condition quils soient de les troubler ni insulter dans leur fonctions a paine de prison et amande suivant lexigence des cas.

Ils est enjoint pareillement a tous les habitants, fermiers et autres cultivateurs de veiller a la dextructions des nids de chenilles, de les autée et les bruller dans la quinzaine sous paine dêtre par nous, maire et officiers municipaux, condannée a trois livre demande. En foy de quoy nous avons signé la presente ordonnance.

Signé : Rigollet, maire, N. Lardillat, C Breton, J. Guibert,
Maindré, P. Humbert, Bonnerot, procureur de la
commune, Hatier, greffier.

DELIBERATION CONCERNANT L'EGLISE

Ce jour d'huy dimanche deux mars 1790, nous, maire et officiers municipaux du bourg de Neuilly, ayant fait convoqué le conseil municipal et étant tous assemblée en notre bureau, le sieur procureur de la commune dudit Neuilly, a représenté qu'il seroit informé que l'église de ce lieu ayant trois petites portes d'entrée couvroient différents dangers par le mauvais état ou ce trouve deux desdites portes, l'une donnant sur la place publique et l'autre dans la cour de la ferme de Neuilly, qu'il seroit de plus informé qu'il croit être perdu la clef qui ouvreroit cette dernière porte qui depuis longtemps n'est fermée qu'à un mauvais loquet; que le premier de ses dangers seroit d'être exposée à chaque instant au pillage; qu'à cet égard les marguilliers seuls seroient plaints qu'il leur auroit été volé différents châteaux de pain bénit et qu'ils auroient trouvé différentes choses déplacées; le deuxième d'être pollués, attendu qu'il seroit de même informé qu'il devient le refuge de quelques personnes qui se donnent des rendez-vous lorsque des temps pluvieux et désagréables rendent les bosquets et les garennes inaccessibles, ce qui est une impiété dans le temple du seigneur; et le troisième d'être le rendez-vous des petits polissons qui vont tirer les cordes des cloches, déranger les bancs et autres choses renfermées dans l'église, et pour prévenir d'un côté la spoliation de ladite église, de l'autre réprimer les scandales et abus qui peuvent en résulter, puisque par l'article 58 du décret de l'assemblée nationale rendu au mois de décembre dernier pour la constitution des nouvelles municipalités, les maires et officiers municipaux sont chargés de l'inspection directe des travaux, réparation et de reconstruction des églises, presbytères et autres objets relatifs au culte religieux, pour le devoir de sa charge ledit procureur de la commune a requis que visite fut faite desdites portes à l'effet d'en constater le bon ou mauvais état et procéder par un serrurier, maréchal ou autre ouvrier propre à cet effet, en présence de mesdits sieurs maire et officiers municipaux, aux réparations jugées nécessaires.

La matière mise en délibération, le conseil municipal ayant adhéré au présent réquisitoire, il a été arrêté d'une voix unanime que mesdits sieurs maire et officiers municipaux se transporteroient avec le sieur procureur de la commune et le nommé Jacques Jussot, maréchal et serrurier demeurant en ce lieu, dès demain 3^o du présent jour de midi, à l'effet de faire lever les serrures desdites portes, de changer les gardes et généralement faire tout ce qui conviendra pour la sûreté de ladite église, et ont signé avec notre greffier.

Signé : Rigollet, maire, Bonnerot, procureur de la commune, P. Humbert, C. Breton, N. Lardillat, J. Guibert, Maindré, Ratier, greffier.

NOMINATION D'UN CHEF D'ATELIER POUR LE SALPÊTRE

Ce jourd'huy 3° jour du mois de prairial, l'an 2° de la République française, une et indivisible, nous, maire, officiers municipaux de la commune de Neuilly, ayant fait convoqué le conseil général de la commune dudit lieu, le citoyen agent nationale a dit que, conformément à la loi du 14 frimaire dernier sur le lessivage des terres pour le salpêtre et qu'il faut nommer un chef d'atelier pour procéder aux opérations du salpêtre, il requiert qu'il en soit nommé un à l'instant, et a signé.

Signé : Etienne Martin, agent national.

Sur quoy la matière mise en délibération, ayant pris communication de la susdite loi, et en outre d'après la lettre à nous adressée sous la date du 30 floréal dernier par le citoyen Lacam, agent nationale pour le salpêtre, nous avons unanimement délibéré et nommé pour chef d'atelier le citoyen Joseph Morin, propriétaire en cette commune, à la charge par lui de ce transporter dès le jour de demain chez ledit citoyen Lacam à l'effet de prendre toutes les instructions nécessaires à ce sujet; ledit citoyen Morin, à ce présent, a accepté ladite charge et a promis de s'en acquitter et faire l'état d'un vrai républicain pour tâcher de détruire le dernier des tyrans, que cependant il demande être autorisé que tout chartiers de cette commune lui charoye les terres nécessaires pour procéder à son opération. Ainsi fait et rédigé en conseil général, ledit jour, mois et an que dessus. Et avons tous signé, à la réserve des citoyens Sebastien, Troller, qui ne le savent, ainsi que le citoyen Morin.

Signé : Rigollet, maire, Bertin, officier, Guibert, officier, Morin, Bonnerot, Denis, officier, Burat, officier, Pajat, officier, Rigollet, Linard, Burat, Robinet, Isodore Martin, Coudron, Ratier greffier.

NOMINATION D'UN GARDE-MESSIER

Ce jourd'hui vingt cinq mars 1799, nous, maire et officiers municipaux ayant convoquée les notables et estant tous assemblée a la manière ordinaire a l'effets delire un garde messier. La matiere mis en déliberation, sur le requisitoire du sieur procureur de la commune ils ont tous dit et declaree dune voix unanime quil étoit dune urgente necessité de nomer une homme pour veiller a la conservation de bien et recolte situées sur les finage de Neuilly, Longueron et Arblai. Pour ce qui regarde les habitans dudit Neuilly et comme il a paru convenable de renomer Noel Piestre, ancien garde messeliers, lequel sest présenté et a promis par serment que nous avons pris de lui de sen acquiter fidelement en son ame et consience, a la charge par les habitans de lui payer par chaque laboureur dun cheval la quantité de deux gerbe de blé meteil, trois gerbe par laboureur de deux chevaux, une gerbe par laboureur de deux vache, deux gerbe par laboureur de trois vache et au-dessus, la somme de six sols par chaque arpent de bois et vigne pour chaque habitant et celle de six sols par chaque manoeuvre pour equivoir a la gerbe quil ne donneront pas. Enjoignons audits Noel Piestre de saquiter fidellement de son devoir avec defance de faire aucun traitement avec les personnes quil trouvera en flagrant delit, a paine damande contre ledits Piestre, suivant lexigence des cas, et même de destitutions en cas quil savise de recevoir aucune somme dargent ny present des personnes trouvées en fautes. Sans lesquelles susdites conditions lacte nauroit été consenties aun si hault prie. Lui enjoignons pareillement de faire son raport des personnes trouvée en flagrant delits dans ses exercices dans les vingt quatre heures au greffe de notre municipalité, et de prevenir les propriétaires sur leritage duquel auront été commis les delits dont et de tout ce que dessus avons fait acte et a ledits Noel Piestre déclaré ne scavoir signé.

Signé : Rigollet, maire, Bonnerot, procureur de la commune, E. Maury, Maindre, J. Lardillat, C. Breton, J. Guibert, C. Fauchereau, Guibert Travelly, Prevost, A. Ladoué, J. Piestre, P. Humbert, Ratier, greffier.

LE COIN DES POETES

Nous avons le plaisir de publier, cette année, deux poèmes.
Nous espérons qu'ils vous procureront autant de plaisir à les lire
que nous en eûmes, nous-mêmes, en les découvrant.

◆ Le premier est l'oeuvre d'une de nos fidèles sociétaires, **Simone Faivre**.

Ce poème, intitulé «**En souvenir de Joigny**», n'est pas récent; elle l'écrivit en 1972, quand son amie Denise Puig quitta Joigny pour la Côte d'Azur.

Plein de fraîcheur et de tendresse, ce poème est la preuve de son attachement à notre ville; mais c'est aussi l'affirmation vérifiée qu'on ne quitte pas impunément ce qui a été le cadre de sa vie d'activité; aussi belle que soit la contrée dans laquelle on arrive, on n'oublie pas facilement le cadre de sa jeunesse et de ses amitiés: ce n'est pas à la retraite qu'on se fait le plus d'amis!

◆ Le second nous a été donné par Vincent Larcena de Ribier, toujours fidèle à notre association.

Nous avons déjà publié, dans le n° 54, le portrait que son père, **Jean Larcena**, fit de leur grand oncle, le peintre Dominique Grenet dit de Joigny.

Il nous adresse ce poème du même auteur sur «**la Maison de Joigny**», qu'il fréquenta dans son enfance.

Ce poème est extrait d'un recueil intitulé «La Barque immobile».

Il s'agit de la maison, qui fut longtemps leur maison de famille située rue de la Grosse Tombe, qui devint, quelques années plus tard, la rue Dominique Grenet, maire de Joigny en 1848.

Le docteur Dominique Grenet, maire éphémère sous la seconde République, exilé en 1851, mort prématurément en 1853, l'acheta, avec les célèbres tapisseries, à Saulnier-Montmarin en 1818, quand il vint s'installer dans sa ville natale pour y exercer la médecine. Elle restera longtemps propriété de la famille. Dernièrement, elle a subi un incendie qui l'a sérieusement endommagée, y compris certaines parties nobles comme son célèbre escalier.

Le poète y décrit l'atmosphère faite des objets familiers, des beaux arbres du jardin, du point de vue imprenable et lointain et, aussi bien sûr, des personnages, l'aïeule, la cuisinière, autant de raisons fortes de l'attachement profond du jeune homme pour ces lieux et leur âme.

Nous sommes prêts à continuer les années prochaines. Que nos adhérents, ou leur amis, poètes, sachent que nos colonnes leur sont ouvertes. Nous leur adressons d'avance nos remerciements tout comme nous le faisons aujourd'hui pour Simone Faivre et Vincent Larcena de Ribier.

Bernard Fleury

EN SOUVENIR DE JOIGNY

Je sais que vous avez l'intention de partir,
D'oublier nos cieux gris dans la lumière blonde
De la douce Provence où tant de souvenirs
Vous appellent si fort ! Fuyez donc notre monde !

Mais, franchissant le Pont, pour la dernière fois,
Vous vous retournerez, une larme discrète
Tout au bord des yeux, vers ce qui fut votre toit
Où un peu de votre âme est resté en cachette !

Et là-bas, souvent, vous évoquerez Joigny ;
Ses collines boisées, si belles en automne,
Ses vieilles rues pavées, la Place Pilori,
Ses robustes remparts et le charme de l'Yonne !

En songeant au passé, vous croirez voir encor
L'Eglise Saint-Jean dominant toute la ville,
La corneille, là-haut, sur le grand arbre mort
Criant et jacassant, commère volubile !

Les quelques visiteurs qui marchent à pas lents
Sur les gros pavés de nos étroites ruelles,
Admirant les maisons de bois, leurs ornements,
Le château des Gondi ou les sombres venelles.

Vous revivrez aussi les beaux jours d'autrefois,
Regrettant alors d'être si vite partie
Et malgré le soleil votre coeur aura froid
Car vous serez bien seule à Nice la Jolie !

A mon amie Denise PUIG
Joigny, le 20 Novembre 1972
Simone FAIVRE

La Maison de Joigny

J'appris la vie entre tes murs de briques jaunes,
Maison lointaine où se complait mon souvenir,
Et ton jardin touffu me semblait retenir
Un peu du souffle obscur et mythique des faunes.

De ta haute terrasse où le soir j'aimais tant
Oùir le vent qui déflorait les lauriers roses
J'ai perçu le mystère harmonieux des choses
Et leur communion avec le Dieu vivant.

L'horizon bas et gris des collines, la courbe
De l'Yonne tranquille en son cours familier
Et l'ondulation pâle des peupliers
M'ont enseigné la défiance envers le fourbe

Et sauvage décor chéri des romantiques.
J'ai ressenti la joie ardente et la splendeur
De l'Orient latin quand les rayons pudiques
Du couchant embrasaient le grenadier en fleurs

Que l'été mûrissait à l'unisson des vignes.
Le Japon m'a séduit par un gai paravent
Et j'admiraïs combien le coloris savant
Et clair de ses tissus se mariait aux lignes

Si délicates des bergères Louis-Seize.
Voici le chiffonnier et le bonheur-du-jour,
Au mur pend la pâleur douce d'un Debucourt,
Petit salon paré d'élégance française.

Mais, derrière la porte au fronton solennel
Où deux courts lévriers veillent des armoires,
Votre charme m'attend, vieilles tapisseries
Où le rêve pour moi prend les traits du réel.

Quand tu te réveillais dans les jardins d'Armide
Renaud qui m'apparaît casqué, bref et subtil,
Ton trouble devant tant de merveilles fût-il
Egal à mon émoi quand, à pas lents, timide,

Je soulevais d'un doigt hésitant la tenture
Et pénétrais dans ce salon silencieux
Où tu vivais ta belle histoire sous mes yeux.
Les volets clos, mon rêve allait à l'aventure

Comme ta barque vers le chêne où le serpent
Enroule son corps jaune et bleu, vers la clairière
Où Minerve s'adonne à son ardeur guerrière,
Vers le parc où sans fin se pavane le paon.

...O maison que l'aïeule ornait avec tendresse
Des marguerites et des roses du jardin,
O maison qu'animait un songe de Chopin,
Maison où j'ai goûté la féconde paresse

Des vacances, je t'aime et garde en ma mémoire
Toute ta vie un soir éteinte pour jamais.
Je me souviens du vieux clavecin où j'aimais
Tapoter d'un doigt inhabile, de l'armoire

Aux livres poussiéreux et charmeurs, des greniers
Où j'arrachais aux rats les papiers de famille,
Je me souviens du banc blotti sous la charmille,
De l'allée aux lilas, des melons prisonniers

Sous leurs cloches de verre et de la chatte brune
A qui je faisais peur avec un martinet.
Je vois encor Julie avec son blanc bonnet
Dans l'or d'un chaudron faisant cuire des prunes.

J'éternise ta vie en mon long souvenir,
Maison où mon enfance éteinte aussi se joue,
Toi qui m'apparaisais jadis comme la proue
D'un navire joyeux lancé dans l'avenir.

1925

Jean LARCENA

CONTACT IMMOBILIER M.B.

Achats – Ventes – Estimations

1^{ère} sélection sur VIDEO et sans rendez-vous

Des Professionnels à votre service
du lundi au samedi

17, avenue Gambetta - 89300 JOIGNY

Tél. : 03 86 62 30 89 - Fax : 03 86 62 29 45



STUDIO MICHEL

16, rue Gabriel Cortel

89300 JOIGNY

Tél. : 03 86 62 40 15

Modern'Flôtel

*Jean-Claude et Claude Godard
Restaurateurs - Traiteurs*

*rue Robert Petit
89300 Joigny*

Tél. : 03 86 62 16 28 - Fax : 03 86 62 44 33

SAINT-JACQUES JOIGNY SAINTE-THÉRÈSE

SAINT-JACQUES

6, rue du faubourg Saint-Jacques
89300 JOIGNY

Tél. : 03 86 62 15 06 - Fax : 03 86 91 46 25

SAINTE-THÉRÈSE

33, boulevard du Nord
89300 JOIGNY

Tél. : 03 86 62 15 06 - Fax : 03 86 91 74 82

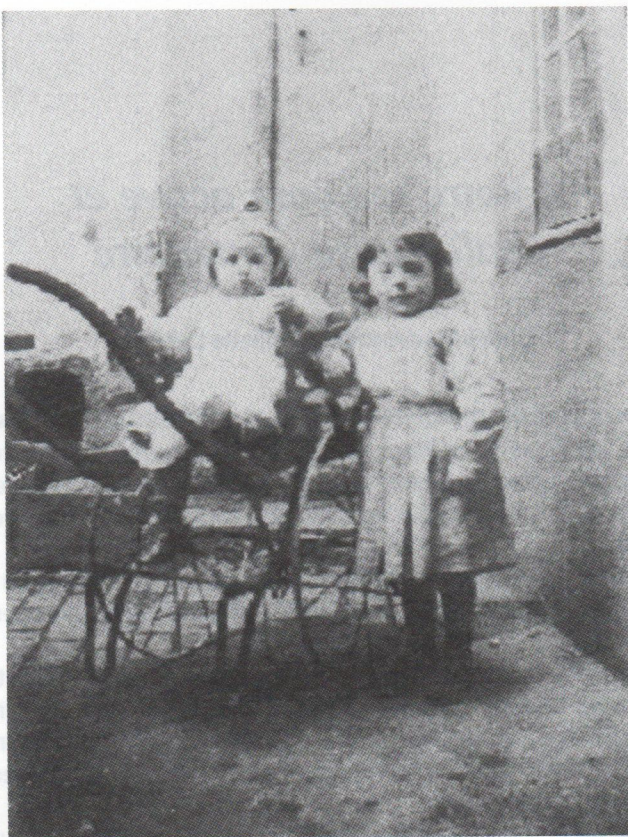
Site : <http://stjacq.free.fr/> - Mél : stjacq@wanadoo.fr

logos
créations
maquettes
étiquettes
affiches, chemises
dépliants, brochures
cartes commerciales
rapports, dossiers, éditions
liasses, facturiers, tarifs
enveloppes, têtes de lettre
tous types d'imprimés
publicitaires et commerciaux...

Imprimerie Fostier

6, rue de la Fontaine - 89330 SAINT-JULIEN-DU-SAULT
Tél : 03 86 63 23 21 - Fax : 03 86 91 16 93

4, rue Thibault - 89300 JOIGNY
Tél : 03 86 62 10 40 - Fax : 03 86 62 18 72



Juliette à 2 ans dans sa voiture d'enfant



Juliette à 100 ans dans sa «Twingo»

A notre toujours active et chaleureuse centenaire

Chère Mademoiselle Juliette Leboeuf,

Après toutes les marques d'amitié et le chaleureux hommage que la Municipalité, les Amis de Là-Haut, la Commune Libre de Saint-André et toutes les Associations pour lesquelles vous vous êtes toujours dévouée vous ont adressés, l'A.C.E.J. tient à vous apporter les vœux les plus sincères de tous ses membres.

«*Je suis née le 31 mars 1902 à Paris, un Lundi de Pâques à 1 heure du matin*» avez-vous dit lors d'une des manifestations organisées en votre honneur.

Vous aviez tout juste trois mois lorsque vos parents s'installèrent à Joigny. Un long siècle de votre existence vous vit grandir dans notre cité, fréquenter l'Institut Sainte-Alpais, puis à l'âge adulte travailler à l'Imprimerie Vulliez et parallèlement vous investir dans de nombreuses activités sociales au bénéfice de la jeunesse.

Dotée de nombreux dons : musique, chant, dessin....., vous avez su en faire profiter les adolescents que vous encadriez. Ils n'ont pas oublié ce que vous avez su leur donner puisqu'en ces fêtes de votre Centenaire, devenus des sexagénaires et plus, ils sont autour de vous pour vous dire leur affection en cette année 2002.

L'A.C.E.J. veut que cet écho N° 59 soit le moyen, chère Mademoiselle Leboeuf, de vous remercier pour l'intérêt que vous avez toujours porté à cette association à laquelle vous avez adhéré dès sa fondation en 1969. Nous n'oublions pas les encouragements que vous nous avez prodigués lors des conférences et expositions car vous ne manquez jamais d'assister à nos manifestations.

Très chère adhérente tous les membres de l'A.C.E.J. vous présentent leurs vœux les plus sincères de parfaite santé à l'occasion de cet anniversaire exceptionnel; gardez votre jeunesse d'esprit, votre activité et votre si joli sourire voilà ce que nous souhaitons très vivement à la Jovinienne fidèle et authentique que vous êtes.

Les membres de l'A.C.E.J.

ASSEMBLEES GENERALES DU VENDREDI 25 JANVIER 2002

Le président ouvre la séance à 20 h.30 avec la déclaration suivante :

«Mesdames, Messieurs, chers amis, bonsoir ! et merci de vous déplacer à cette heure tardive.

«Monsieur le Maire, retenu par ailleurs, vous demande de bien vouloir excuser son absence; il a demandé à Gilbert Portal, l'un de ses adjoints, de le représenter; nous lui souhaitons la bienvenue doublement car il est aussi membre de notre association; nous lui confierons le pouvoir de M. Auberger, qui est aussi adhérent de l'association. Gilbert Portal représente aussi Jean-Luc Allemand, lui aussi retenu ailleurs.

«Plus de 80 autres adhérents n'ont pas pu être là ce soir et vous demandent de les excuser.

«Avant de passer à l'ordre du jour, je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2002 et surtout, comme il est coutume de le dire, avant tout une bonne santé. Etant donné la pyramide des âges de notre association, je pense que c'est le plus important si nous voulons sa pérennité.

«Cependant, notre souhait majeur reste le rajeunissement des cadres pour assurer la survie de la maison; peut-être avec la réduction du temps de travail, aurons-nous la chance de voir des gens en activité nous rejoindre et prendre des responsabilités. Nous sommes inquiets car il n'y a que 245 membres à jour de cotisation (c'est vraiment peu à comparer avec certaines associations soeurs comme Villeneuve-sur-Yonne ou Clamecy).

«Nous sommes 116 présents ou représentés.

«Selon nos statuts, nous pouvons délibérer.

«Pour l'assemblée extraordinaire, la majorité requise est des 2/3 soit 78 voix au minimum.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Rapport moral du président.

«Hommage aux disparus :

«Cette année, plusieurs membres parmi les plus anciens nous ont malheureusement quittés; je n'en nommerai que deux, car ils eurent une grande influence dans notre association :

«René Bourgeois fut l'un des administrateurs élus lors de l'assemblée générale fondatrice le 25 octobre 1969; il fut l'un des secrétaires (le livre des délibérations porte sa signature). Pendant près de trente ans, il a été au service de notre association.

«Jean Bertiaux était le fils de Pierre qui tint un rôle majeur dans la fondation de notre société; mais il fut lui aussi un chercheur passionné, notamment pour l'histoire militaire de notre ville; je vous rappelle ses ouvrages «Joigny ville de garnison» et «Du blanc au Kaki».

«En leur mémoire et pour tous ceux qui nous ont quitté cette année, observons un moment de recueillement.

«Administration et comptabilité :

«J'ai le regret aussi et la peine de vous annoncer que l'état de santé de Monsieur Maire, notre scrupuleux commissaire aux comptes, s'est dégradé et qu'il ne pourra plus nous rendre ce service. Michelle Cassemiche, notre efficace trésorière, a trouvé quelqu'un qui accepte très gentiment de reprendre le flambeau. Avec l'aval du conseil d'administration, nous avons passé accord. Il s'agit de Monsieur Nigeon qui habite Joigny. C'était son métier - il a été longtemps responsable de la comptabilité de Sibco, devenu Sealed Air - il est maintenant retraité; il a accepté d'examiner nos comptes dès cette année; c'est avec son aval que, tout à l'heure Michelle Cassemiche vous fera son rapport financier.

«Il nous a conseillé vivement de prendre un logiciel complémentaire à Ciel Association pour avoir directement les bilans de fin d'année, la paie, les déclarations fiscales; il nous fallait de toute manière faire la bascule franc-euro, qui n'était pas prévue dans notre matériel antérieur.

«En acceptant la désignation de Monsieur Nigeon comme vérificateur aux comptes, le conseil d'administration nous a permis aussi cette dépense supplémentaire qui va parfaire notre organisation.

«Le conseil nous permet aussi d'acquérir un logiciel simple, pas trop cher, pour le classement des archives.

«Nous avons aussi acheté un téléphone-télécopieur, et nous avons rendu l'appareil en location; avec un service plus vaste, nous ferons finalement des économies.

«Si nous voulons rester performants, il nous faut être équipés d'un matériel moderne et être le plus nombreux possible à manier l'outil informatique; notre équipe s'agrandit : à Madame Carpentier, Michelle Cassemiche et moi, s'est joint Monsieur Nigeon, qui a bien voulu installer les nouveaux logiciels et Renée Bertiaux qui a accepté, lors de la dernière réunion de bureau, de venir travailler avec nous les jeudis après-midi. Avis aux amateurs ! Nous recrutons toujours.

Publications :

«Vous savez qu'au début de l'année, nous avons publié le livre que j'ai écrit sur «L'Histoire de l'Hôpital de Joigny»; ce livre a été imprimé par les établissements Fostier qui ont fait un excellent travail.

«Malheureusement les ventes n'ont pas été à la hauteur des espérances que l'actualité pouvait faire supposer, seulement 110 exemplaires ont été vendus, ce qui couvre à peine la moitié du prix d'impression. Mais comme je l'avais dit à notre trésorière, si après l'exposition d'été les frais d'imprimeur n'ont pas été couverts, je rachèterai les invendus.

«Comme tous les libraires de la ville, celui de l'avenue Gambetta a eu des exemplaires de ce livre en dépôt-vente; il en avait vendu 20 qu'il nous a payés. Malheureusement il lui en restait 5 quand il a déposé le bilan; Michelle Cassemiche l'a signalé à Me Verplaetse.

«Pierre Borderieux a en charge la confection de notre bulletin, l'Echo de Joigny, qui nous demande beaucoup de travail, mais, malheureusement, nous avons eu beaucoup de bulletins en mauvais état (mal coupés, feuilles en plus ou en moins, taches.....). Certains avaient été distribués, que les intéressés veuillent bien encore nous excuser.

«Notre imprimeur pour les mêmes raisons, devait nous refaire plus de 100 exemplaires des «Flâneries dans les rues de Joigny» Elles ne sont toujours pas rééditées. J'avoue mon inquiétude pour l'avenir !

Expositions :

«Monsieur Conilleau, qui avec Jean-Pierre Reynord a monté l'exposition Falucci, m'a écrit pour me proposer la même opération sur le peintre Balké.

Pour les deux années qui viennent, notre créneau des expositions thématiques sera complètement occupé.

«Cette année, ce sera la rétrospective des expositions préparatoires au Millénaire de Joigny d'Eliane Robineau et Madeleine Boissy avec la sortie de leur livre sur «*Joigny de A à Z*».

«L'année suivante, je pense avec nos archives et des prêts, traiter «*1789-1913, de la Révolution à la Belle Epoque à Joigny*».

«Nous proposerons donc, pour Balké, une exposition supplémentaire de 15 jours au printemps 2003, comme nous l'avons fait pour «*Autour des Gondi*».

Conférences :

«Madeleine Boissy, notre secrétaire générale, va vous faire le compte-rendu d'activité et vous parler du calendrier prévisionnel dont vous avez eu un aperçu dans «ACEJ-Infos».

«Je tiens à ajouter qu'aussi bien pour les articles de l'Echo que pour les dites conférences, il faut se mettre en quête, ne pas négliger lettres, coups de téléphone et maintenant courriers électroniques. Tout cela demande beaucoup de temps mais c'est finalement gratifiant, car cela crée des relations intéressantes et l'on est payé de retour.

«Encore une fois, je veux remercier Mathieu Méras, Etienne Meunier, Jean-Luc Dauphin, Jean-Paul Delor, Xavier François-Leclanché. Volontairement je ne cite pas les membres de notre bureau, qui se font un devoir de participer à notre tâche commune.

Les voyages :

«Jean-Pierre Deligand nous emmènera à Provins le dimanche 14 avril. Cette visite viendra naturellement après celle de Troyes à cause de leur passé commun; c'était le siège d'une des plus importantes foires de Champagne. Je vais essayer de prendre contact avec la société savante locale pour tenter quelque chose d'encore plus riche et original.

Remerciements :

«Avant de terminer ce rapport moral, je veux remercier encore une fois notre dévouée secrétaire, Madame Carpentier et tous ceux qui participent réellement et activement au bon fonctionnement de notre association, y compris ceux qui distribuent des affiches ou font des permanences aux expositions. Je ne les nommerai pas à nouveau; ils sont connus.

«Pour le vrai travail, nous ne sommes pas suffisamment nombreux et j'ai personnellement en charge encore beaucoup trop d'activités, alors que je souhaite me désengager progressivement et laisser la présidence le plus tôt possible. J'en profite pour lancer un appel aux vocations et aux bonnes volontés. Comme je l'ai déjà dit, je pense que la réduction du temps de travail va dégager du temps libre aux personnes en activité; parmi elles, il y en a sûrement qui ont le goût de la culture et de l'administration associative, nous comptons sur eux pour la relève.

«Au moment des remerciements, nous n'oublions pas la Ville de Joigny pour sa subvention importante, pour le local que nous occupons, pour l'aide des services techniques, nous citerons encore le Conseil Général pour sa subvention et aussi, cette année, pour le prêt d'une oeuvre de Falucci pour notre exposition d'été.

«Merci de m'avoir écouté».

Le rapport est soumis au vote de l'assemblée, qui l'adopte à l'unanimité.

Rapport financier :

Je tiens à remercier Michelle Cassemiche pour le temps qu'elle veut bien passer avec Madame Carpentier pour la gestion de notre associations et encore une fois Monsieur Nigeon pour avoir accepté de vérifier les comptes.

Le rapport financier présenté par Michelle Cassemiche, trésorière est soumis au vote en demandant quitus pour sa bonne gestion, il est voté à l'unanimité.

Il est proposé de maintenir la cotisation à 20 euros pour 2003 : voté à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration :

Sont concernés les 8 administrateurs suivants : Ginette Barde, Renée Bertiaux, Pierre Borderieux, Michelle Cassemiche, Maryse Cordier, Colette Delabarre, Mauricette Gautrin et Bernard Fleury.

Tous les 8 sont candidats au renouvellement de leur mandat. Il n'y a pas eu de nouvelle candidature. Réélection des 8 candidats à l'unanimité.

Il est rappelé que les «bonnes volontés» peuvent être cooptées tout au long de l'année par le Conseil d'Administration.»

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Après avoir clos l'assemblée générale ordinaire, le président Bernard Fleury ouvre l'assemblée générale extraordinaire à 21 h.30. Il fait la déclaration suivante :

« Vous avez sûrement vu un compte rendu de l'assemblée générale des Amis du Musée dans la presse locale qui était très bien fait et explicite mais malheureusement avec des coquilles : par exemple 1965 au lieu de 1905 pour la date de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, «avec impatience et opiniâtreté» au lieu de «avec patience et opiniâtreté»; ce qui n'est pas du tout la même chose, ceux qui ont eu personnellement un compte-rendu de l'assemblée générale auront rectifié; mais c'est dommage pour les autres lecteurs.

Toujours est-il que l'association «Les Amis du Musée» a décidé sa dissolution. Pourquoi ? Un petit historique : En 1992, lors de l'exposition préparatoire au millénaire de la ville, il avait été proposé aux visiteurs une pétition pour la création d'un musée à Joigny afin de faire vivre les éléments de recherche montrés lors des expositions thématiques annuelles. Ce fut un véritable plébiscite «près de 300 signatures, dont celle du maire» qui nous encouragea à réunir tous ces amoureux du musée de Joigny.

En octobre 1993, furent déposés les statuts des Amis du Musée de Joigny. Moins de 50 personnes adhèrent. «*Pourquoi s'occuper d'un musée qui n'existe pas ?*» Telle était la réflexion la plus courante. Nous n'étions plus que 31 en 1996 et 26 en 1999 !

Nous ne reviendrons pas sur ce que possède la Ville et les différents legs qui mériteraient la création d'un ou plusieurs musées. Nous ne comprenons pas pourquoi leurs valeurs sont souvent contestées en dépit de l'évidence.

Nos propositions étaient vaines, notamment celle concernant la Caisse d'Epargne, finalement achetée par un particulier sans préemption de la Ville. L'aménagement du château était toujours reporté; une commission statuerait. Ce n'était pas très encourageant.

La commission pour l'aménagement intérieur du château a été constituée. Nous y avons été conviés en tant que représentants de l'association culturelle et d'études de Joigny (A.C.E.J.) et non des Amis du Musée, qui ont été ignorés car ils n'ont pas été invités du tout.

Cette commission s'est réunie 4 fois; les avis y sont très divers, quelquefois contradictoires, généralement ils ne sont pas particulièrement favorables à la création d'un musée, hormis peut-être celui qui pourrait être consacré à l'histoire de la ville, qui trouverait sa place dans les combles.

Nos propositions semblent embarrasser. Pourtant nous ne souhaitons pas nous immiscer dans les affaires communales; nous sommes, tout au plus, un amical groupe de propositions, persuadés que le Patrimoine historique et artistique de la cité mérite d'être mieux mis en valeur pour le plus grand bénéfice de notre «Ville d'Art et d'Histoire», y compris économiquement (des villes comme Lodève ont rebondi autour du thème culturel).

Les Amis du Musée en ont conclu que, dans la situation actuelle, leur action ne nécessitait pas une association à part entière et que l'A.C.E.J. pourrait très bien tenir son rôle d'autant plus que la plupart des sociétaires sont communs aux deux associations.

La question a été débattue lors d'une réunion des deux conseils d'administration de l'A.C.E.J. et des Amis du Musée, une large majorité de chacun des conseils a admis le principe d'une fusion des deux associations.

Lors de l'assemblée extraordinaire des Amis du Musée du 7 décembre 2001, il a été voté à l'unanimité la dissolution de l'association et la dévolution de son avoir à l'association soeur, l'A.C.E.J., à condition que celle ci reprenne ses buts dans ses statuts. Deux liquidateurs ont été désignée, les trésoriers des deux associations, Michelle Cassemiche et Michel Leblond. C'est pourquoi nous vous invitons à voter pour **«accepter la dévolution de l'avoir des Amis du Musée qui est aujourd'hui de 964, 13 euros et pour modifier les statuts de l'A.C.E.J. en incluant à l'article 3 un sixième alinéa ainsi rédigé: *Ouvrer pour la création et la promotion d'un ou plusieurs musées à Joigny.*»**

Le président soumet cette résolution au vote de l'assemblée extraordinaire, qui l'adopte à l'unanimité. Il lève alors la séance à 22 h.30.

VOYAGES

par Jean Pierre Deligand

C'est en direction de la Champagne et de ses capitales que les membres de l'A.C.E.J. sont partis une première fois à Troyes le 7 octobre 2001 puis à Provins : deux voyages culturels riches de souvenirs de la splendeur passée (et présente aussi) de ces deux villes historiques.

Comme à chaque fois, on croit connaître une ville alors qu'il n'en est rien. Quand on pense à Troyes, on pense aussitôt : magasins d'usines, bonneterie et on oublie son riche passé :

«Troyes, l'histoire se raconte dans la pierre, le bois, le verre.... L'histoire se vit au quotidien, dans les rues, avec ses maisons à pans de bois en «accent circonflexe», ses hôtels particuliers d'époque Renaissance.

Mais elle raconte aussi dans l'un ou l'autre de ses nombreux musées qui rassemblent des collections riches et variées allant de l'art moderne à l'archéologie, de l'art classique à l'art populaire....

L'histoire se lit encore dans son important patrimoine religieux, formidable mémoire des hommes d'hier et de leur foi...

Troyes, c'est aussi un art du «bien-vivre» que symbolisent de savoureuses spécialités de la table - fabriquées dans l'Aube - sans parler des animations culturelles et ludiques qui rythment la vie de la ville tout au long de l'année....»

Après un traditionnel petit déjeuner, les voyageurs en compagnie d'une guide confirmée (comme à chaque fois), prirent le chemin du vieux Troyes : cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul, église Sainte-Madeleine et du quartier historique Saint-Jean, ses ruelles, ses cours, ses maisons remarquablement restaurées.... Tout ceci émaillé de nombreuses anecdotes fort intéressante. Comme à chaque fois, l'organisateur dut interrompre ce moment d'enchantement afin de se rendre au restaurant où la gastronomie troyenne fut fort appréciée des convives.

L'après-midi fut consacré à la visite du musée de l'outil et de la pensée ouvrière. Particulièrement passionnant, il fallut encore interrompre la visite car un autre musée nous attendait. Tous les participants se promirent de revenir :

«Dans cet hôtel Renaissance, classé monument historique, sont présentés 7000 outils, de façonnage à main des XVIIIème et XIXème siècles. Dans la bibliothèque, 25 000 volumes sont réunis, collection que ce lieu privilégié, restauré avec soin et compétence par les Compagnons du Devoir, met en valeur.»

«Les outils exposés à l'Hôtel de Mauroy ont tous servi et ils constituent un témoignage inestimable sur l'évolution des techniques, du geste, de l'homme de métier. Les outils sont répartis par monographie (marteaux, haches, truelles...), par thèmes (le trait, la mesure...) ou encore par métiers (du bois, du fer, de la pierre, du cuir...) dans des vitrines conçues par le scénographe, qui donnent réalité à la pensée de Paul FELLER et qui font de ce musée un des premiers d'Europe en la matière. Ces vitrines prennent place dans de vastes salles parquetées faites de pans de bois et de briques, et sont complétées par des photographies anciennes d'hommes de métier à l'ouvrage.»

La visite suivante fut consacrée dans le quartier de Vauluisant au musée de la bonneterie, et l'heure fut bientôt venue de repartir, des images plein la tête.

Après Troyes ce fut Provins le 14 avril 2002. Après le traditionnel petit déjeuner, visite guidée de la cité médiévale : d'abord explications sur la ville et son histoire grâce à une maquette, puis ce furent les remparts de la Porte Saint-Jean, la Place du Châtel, la Tour César (impressionnante) et la Collégiale Saint-Quiriace.

Après le repas dans un restaurant typique, les participants visitèrent la Grande aux Dîmes : cette visite guidée à pour objet une exposition mettant en scène des mannequins qui évoquent les principaux métiers et marchands des célèbres foires du XIIème et XIIIème siècles.

Puis les membres de l'A.C.E.J. découvrirent les souterrains et leurs mystérieux réseaux qui n'ont pas encore livré tous leurs secrets.

Après la visite de l'église Saint-Ayoul commentée avec beaucoup d'enthousiasme par la guide, ce fut le départ de cette jolie ville de Provins.

Cette journée ensoleillée a ravi tous les participants mais l'organisateur regrette le nombre peu élevé (une petite trentaine) de participants...

Le prochain voyage début octobre se déroulera sur deux jours. La destination n'est pas encore choisie, mais on parle de Lugdunum (Lyon) ?



In memoriam

L'âge moyen élevé de nos adhérents a pour conséquence directe que, chaque année, beaucoup d'entre eux nous quittent.

Ils nous manquent. Nous ne les citerons pas tous, mais nous assurons leur famille de notre sympathie.

Deux d'entre eux feront exception, car ils furent des membres très actifs de notre association.

Alain Sausverd en fut l'un des membres fondateurs.

Il faisait partie de ce groupe de précurseurs qui s'étaient réunis pour «l'inventaire Malraux» et avaient continué, d'abord avec le colonel Pierre Bertiaux, puis avec Marthe Vanneroy, pour la fondation de notre société. Longtemps membre du conseil d'administration de l'Association Culturelle et d'Etudes de Joigny, il en était toujours membre actif.

Il fut l'un des pionniers de la promotion d'un musée à Joigny, «impérieuse nécessité» selon lui. Vice-président fondateur de l'association «Les Amis du Musée de Joigny», il était persuadé que les richesses de la ville ne devaient pas rester cachées, mais exposées au public pour la promotion du patrimoine de notre ville et pour le plaisir des Joviniens et des visiteurs. Ce qui touchait à la conservation et à la mise en valeur de nos richesses artistiques ne le laissait pas indifférent et beaucoup sont témoins de son implication profonde, mais toujours dans la discrétion.

Nous serons vraiment privés de son érudition et de sa générosité!

Jean-Pierre Deligand respirait la joie de vivre: sportif, on le voyait sillonner à vélo les routes de la campagne environnante; musicien, il faisait partie de plusieurs chorales et de l'Harmonie municipale; toujours prêt à rendre service, on le retrouvait dans de nombreuses associations où ses compétences d'organisateur, notamment pour les voyages, étaient incontournables.

Il faisait partie du bureau de notre association où, bien évidemment, il était chargé de l'organisation des voyages culturels. C'était un vrai spécialiste: nos adhérents se souviendront des deux derniers voyages dans les anciennes capitales de Champagne: Troyes et Provins.

Il savait toujours concilier les visites culturelles avec les possibilités physiques de nos adhérents sans oublier de nous faire profiter de la gastronomie locale.

Lors de la dernière réunion du bureau, il nous avait fait part de son projet de voyage à Lyon sur deux journées; c'était une innovation.

Sa gentillesse et sa disponibilité, tant appréciée des ses anciens élèves, nous manqueront cruellement.

Que Mesdames Sausverd et Deligand, ainsi que leurs enfants, veuillent bien accepter les sincères condoléances des membres de l'ACEJ.

Bernard Fleury



Services Funéraires

COURTAT

Marbrerie

Pompes Funèbres

Chambre Funéraires - Crématorium

Contrats obsèques

MIGENNES

JOIGNY

Place du Marché

3, bd Lesire Lacam

Tél. : 03 86 80 45 99

Tél. : 03 86 62 32 13



pour A.M. Fleur

Fleuriste

Décorateur

Interflora

Livraison 7/7

Règlement CB

15, avenue Gambetta

89300 JOIGNY

Tél. : 03 86 62 22 73

Boucherie – Charcuterie – Volailles

SARL

03 86 63 12 91

CLOPIN



CEZY

Viande 1^{er} choix

Veau de lait

Agneau de la région

Charcuterie Maison

Jambon blanc

Boudin noir

Génisse en direct de la ferme - Pâté de Campagne - Andouillettes

Marché de Joigny le mercredi et le samedi

Librairie Papeterie BERGER



7, Quai Ragoberth - 89300 Joigny

Tél. : 03 86 62 14 56

Fax : 03 86 91 74 24

ARTICLES DE BUREAU - ARTICLES CUIRS

Bourgogne

Vins de la Côte Saint Jacques

Appellation d'origine contrôlée

ROUGE



GRIS - BLANC

E.A.R.L. Domaine Alain Vignot Propriétaire - Récoltant

16, rue des Prés - 89300 PAROY-SUR-THOLON

Tél. : 03 86 91 03 06 - Fax : 03 86 91 09 37



Pâtissier - Chocolatier

J. Lestrelin

Glacier - Traiteur

Aux Délices de Joigny

11, av. Gambetta

89300 Joigny

Tél. : 03.86.62.22.28

LISTE DES SOCIETES SAVANTES ET AUTRES ORGANISMES BENEFICIAIRES D'UN SERVICE GRATUIT

AMIS DU VIEUX VILLENEUVE, 7 Faubourg Saint-Laurent, 89500 VILLENEUVE-sur-YONNE.

ASSOCIATION DES SOCIETES SAVANTES BOURGUIGNONNES, 5 rue de l'Ecole de Droit, 21000 DIJON.

BIBLIOTHEQUE DU MUSEE DES ANTIQUITES NATIONALES, 78103 SAINT-GERMAIN-en-LAYE.

LA CAMOSINE, Préfecture de la Nièvre, 58000 NEVERS.

PAYS DE BOURGOGNE, 11 boulevard du Maréchal Leclerc, 21240 TALANT.

PREFECTURE, service d'archives de presse, Place de la Préfecture, 89000 AUXERRE.

SOCIETE DES AMIS DU VIEUX TOUCY, 89130 TOUCY.

SOCIETE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DU TONNERROIS, 5 rue du Prieuré, 89700 TONNERRE

SOCIETE D'ARCHEOLOGIE DE SENS, 5 rue Rigault, 89100 SENS.

SOCIETE D'EMULATION DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS, Bibliothèque Municipale Dury, 12 rue de la Chaussée, 45207 MONTARGIS.

SOCIETE D'ETUDES D'AVALLON, Hôtel de Gouvernain, 89200 AVALLON.

SOCIETE DES FOUILLES ARCHEOLOGIE ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE, 7 rue Saint-Germain, 89000 AUXERRE.

SOCIETE GENEALOGIQUE DE L'YONNE, 8 route de Noé, 89100 MALAY-le-PETIT.

SOCIETE SCIENTIFIQUE ET ARTISTIQUE DE CLAMECY, 58500 CLAMECY.

YONNE REPUBLICAINE, 8 quai Ragobert, 89300 JOIGNY.

LISTE DES SOCIETAIRES

LISTE DES ANNONCEURS

BARON (Ets) Horticulteur, 7 rue Valentin Privé - 89300 JOIGNY.
BERGER Librairie, 7 quai Henri Ragobert - 89300 JOIGNY.
BERTRAND (Ets) Fuel-Vidange, 6 rue Robert Petit - 89300 JOIGNY.
BOUCHERIE du PILORI, 7 place du pilori - 89300 JOIGNY.
CAISSE D'EPARGNE, rue Gabriel Cortel - 89300 JOIGNY.
CLOPIN (S.A.R.L.) Boucherie - 89410 CEZY.
CONTACT IMMOBILIER (S.A.R.L.) 17 Avenue Gambetta - 89300 JOIGNY.
COURTAT (Ets) Pompes Funèbres, 3 Boulevard Lesire Lacam - 89300 JOIGNY.
CROUZY (Ets) Quincaillerie, 52 Avenue Gambetta - 89300 JOIGNY.
DUCROT Gaston Boulangerie, 77 rue Jacques d'Auxerre - 89300 JOIGNY.
ENSEMBLE SCOLAIRE ST-JACQUES-ST-THERESE 6 rue du Fg St-Jacques - 89300 JOIGNY.
ETERNOT (S.I.T.P.) 24 bis Faubourg de Paris - 89300 JOIGNY.
FAVART (S.A.R.L.) 6 quai Henri Ragobert - 89300 JOIGNY.
GROUPAMA Assurances, 19 Avenue Gambetta - 89300 JOIGNY.
HOUEL J.F. Boulangerie-Pâtisserie, 4 Avenue Gambetta - 89300 JOIGNY.
LESTRELIN J. Pâtisserie, 11 Avenue Gambetta - 89300 JOIGNY.
MEUNIER Publicité, 54 ter Avenue Jean Hémerly - 89300 JOIGNY.
MODERN'HÔTEL Hôtel-Restaurant, 17 rue Robert Petit - 89300 JOIGNY.
MONCEAU Alain Fleuriste, 15 Avenue Gambetta - 89300 JOIGNY.
MORESK Entreprise de bâtiment, route de Chamvres - 89300 JOIGNY.
RESTAURANT du MOULIN - 89300 PAROY-sur-THOLON.
R.P.I. Ravalement-Rénovation, 17 bis route de Joigny - 89300 LOOZE.
STUDIO MICHEL Photographe, 16 rue Gabriel Cortel - 89300 JOIGNY.
TROLEZ Jean-Luc Au Panier Sympa, 50 Avenue Gambetta - 89300 JOIGNY.
VIGNOT Alain (E.A.R.L.) 16 rue des Prés - 89300 PAROY-sur-THOLON.

***Nous remercions tous les annonceurs
pour leur participation à l'édition de ce numéro.***

LISTE DES SOCIETAIRES

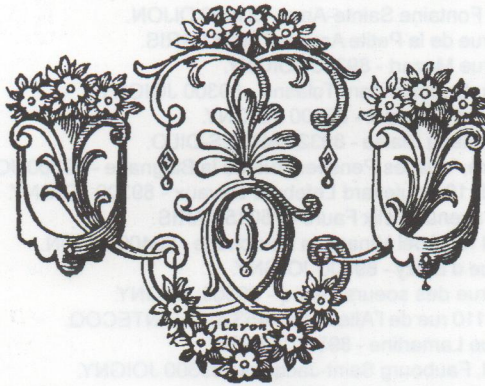
ARCHIVES DEPARTEMENTALES, 37 rue Saint-Germain - 89000 AUXERRE.
AUBERGER Philippe, 17 rue Henri Bonnerot - 89300 JOIGNY.
BARDE Pierre, 87 rue du Général de Gaulle - 89320 CERISIERS.
BARDE Ginette, 11 avenue de la Côte Saint-Jacques - 89300 JOIGNY.
BAROCHE Michel, 54 Grande Rue - 89300 CHAMPLAY.
BARRIERE Paul, 11 rue Romain Rolland - 89300 JOIGNY.
BAYERISCHE STAATSBIBLIOTHEK, Zeitschriftensaal D-80328 MUENCHEN (All)
BEAURIN Jacqueline, 18 rue de la Vigie - 89300 JOIGNY.
BELAMICH Fabien, 1 quai de la Butte - 89300 JOIGNY.
BERTIAUX Renée, 6 rue de la Commanderie - 89300 JOIGNY.
BESNARD Jean, 35 Bis rue Henri Barbusse - 75005 PARIS.
BEURLAUGEY Hugnette, 2 Place du Général Valet - 89300 JOIGNY.
BILLAUX Paul, 5 Faubourg de la Croix - 89330 ST-JULIEN du SAULT.
BIRABEN Jean-Nôel, 15 rue Cassette - 75006 PARIS.
BLONDEL de JOIGNY Jacques, 27 bis rue Miolis - 75015 PARIS.
BOISSY Madeleine, 13 rue Aristide Briand - 89300 JOIGNY.
BORDERIEUX Pierre, 2 rue Jean Faurel - 89300 JOIGNY.
BOUCHERAT Léone, 22 rue d'Auxerre - 89250 SEIGNELAY.
BOUGREAU Fabrice, 17 rue Robert Petit - 89300 JOIGNY.
BOUGRIOT Yvonne, 17 rue de la Croix d'Arnault - 89300 JOIGNY.
BOURASSIN Michel, 21 rue Chaudot - 89300 JOIGNY.
BOURASSIN Gérard, la Tourelle, 14 rue F. Calvy - 06110 LE CANNET.
BOURGEOIS (Mme) 14 rue Giraudoux - 89300 JOIGNY.
BRAULT Colette, 33 rue du Général de Gaulle - 89400 MIGENNES.
BREUILLET Suzanne, 20 rue Saint-Jacques - 89300 JOIGNY.
BRISEDOU Micheline, 16 rue de l'Eglise - 89116 LA CELLE SAINT CYR.
BROCARD Pierre, 39 Grande Rue - 89300 CHAMVRES.
BURGUET Bernard, 11 route de Précy, la Petite Celle - 89116 LA CELLE SAINT CYR.
BUTON Claude, 5 Lotissement le Colombier, Grand Longueron - 89300 CHAMPLAY.
CALLE Anne-Marie, 4 rue de la Liberté - 89400 BRION.
CANTALOUBE Alain, 5 rue de Prêles - 89300 SAINT AUBIN sur YONNE.
CAPIAUX Lionel, 25 avenue de Mayen - 89300 JOIGNY.
CARON Colette, 15 rue du Cormier - 89400 CHENY.
CARPENTIER Jean Claude, 8 Lotissement le Colombier, Grand Longueron - 89300 CHAMPLAY.
CARTON Jacky, 41 rue Pierre Marin - 91270 VIGREUX sur SEINE.
CASANOVA Jacqueline, 38 rue Marchais - 89400 BUSSY en OTHE.
CASELLI Yvette, 16 rue Jean Bart - 89300 JOIGNY.
CASELLI Serge, 22 route de Brion - 89300 JOIGNY.
CASSEMICHE Jean, 16 rue Charles Péguy - 89300 JOIGNY.
CHABANNE Jean-Pierre, 15 rue Charlotte Dupuis - 89710 CHAMPVALLON.
CHALLE Régine, 13 grande Rue - 89210 BRIENON sur ARMANCON.
CHANEY Anne-Marie, 13 avenue du Maréchal Leclerc - 58400 LA CHARITE sur LOIRE.
CHANVIN Henri, 11 rue des Jardins - 89400 EPINEAU les VOVES.
CHARBONNEL Claire, 5 quai de la Butte - 89300 JOIGNY.
CHAUMARTIN Nicole, 1 rue du Clos - 89300 PAROY sur THOLON.
CHAUMARTIN Gilbert, 11 chemin de Joigny - 89300 PAROY sur THOLON.
CHEVAU Jacques, les Maillottes, 11 rue Jean Giono - 89300 JOIGNY.
CHIESA Bruno, 8 rue Kléber - 89300 JOIGNY.
CLEMENT Dominique, 43 rue David - 51100 REIMS.
CONILLEAU Roland, 2 chemin du Château - 89113 GUERCHY.
CORBIER Micheline, 5 rue Villebois-Mareuil - 94300 VINCENNES.

CORDIER Louis, 12 rue Charles Péguy - 89300 JOIGNY.
 COSTE Guy, 20 rue Jean Daudin - 75015 PARIS.
 COUVIGNOU Rémy, Résidence de Bourgogne, 5 rue du Gâtinais, appart.92 - 89100 SENS.
 CREPY (de) Régis, Château de Villefranche - 89120 VILLEFRANCHE SAINT PHAL.
 CROUZY Marie-Françoise, rue Marcel Aymé - 89300 JOIGNY.
 CUIZZI Miranda, 5 rue du Loquet - 89300 JOIGNY.
 DARNIS Isabelle, 5 route de Chamvres - 89300 JOIGNY.
 DAUPHIN Jean-Luc, 1 rue du Champ de l'Orme - 89500 MARSANGY.
 DAVID Marie-Louise, 2 rue du Commerce - 89300 JOIGNY.
 DEGOIT (Mme) 1-3 rue Roger Varrey - 89300 JOIGNY.
 DEJEAN Georges, 5 rue Jean Bart - 89300 JOIGNY.
 DELABARRE Colette, 18 quai Leclerc - 89300 JOIGNY.
 DELATTRE Pierre, Résidence le Tholon, 36 rue Chaudot Bâtiment 1 - 89300 JOIGNY.
 DELAVOIX Michel, 3 rue Aristide Briand - 89300 JOIGNY.
 DELBREIL Jean, 5 rue de l'Hospice - 89330 SAINT JULIEN du SAULT.
 DELIGAND Jean-Pierre, 16 rue d'Epizy - 89300 JOIGNY.
 DEMOULIN Michel, 9 rue Jean Faurel - 89300 JOIGNY.
 DE PREAUX Elisabeth, 3 rue Bourg le Vicomte - 89300 JOIGNY.
 DI-MEGLIO Gilbert, 25 rue Albert Camus - 89300 JOIGNY.
 DION Yvonne, 35 rue Franche - 45360 CHATILLON sur LOIRE.
 DOUGHERTY Peter, 7 rue Pasteur - 89300 JOIGNY.
 DRONG Francis, 31 rue Saint-Jacques - 89300 JOIGNY.
 DRUGE Yves, 11 rue Thibault - 89300 JOIGNY.
 DUFOURMANTELLE (Mme) 14 rue de la Cerisaie - 94220 CHARENTON le PONT.
 ERB Joséfa, Le Puits Avril - 89110 AILLANT sur THOLON.
 FAIVRE Simone, 23 rue du Luxembourg - 89300 JOIGNY.
 FAYADAT Simone, 3 rue du Clos Muscadet - 89300 JOIGNY.
 FEILLAULT Jacques, 33 avenue Gambetta - 89300 JOIGNY.
 FERRIE Christiane, 9 bis rue Roger Varrey - 89300 JOIGNY.
 FILLLOT Agnès, 18 rue Neuve - 89113 NEUILLY.
 FLEURY Bernard, 29 rue du Luxembourg - 89300 JOIGNY.
 FLEURY Robin, 13 rue Saint-Bernard - 75011 PARIS.
 FOURNIER Renée, 53 rue Victor Hugo - 89100 SAINT CLEMENT.
 FRANCOIS-LECLANCHE Xavier, 15 allée Jean Paulhan - 93270 SEVRAN.
 FRANJOU Pierre, 9 rue Saint Protais - 89500 DIXMONT.
 GALLAIS Philippe - PERNET Mireille, 23 rue de la voie Romaine - 89300 JOIGNY.
 GASTEAU Etienne, 26 rue de l'Yvette appartement 48 - 75116 PARIS.
 GASTEAU Hubert, 2 rue des Moines - 89300 JOIGNY.
 GAUTARD Micheline, 80 avenue Charles de Gaulle - 89300 JOIGNY.
 GAUTRIN Mauricette, 2 rue Alfred de Vigny - 89300 JOIGNY.
 GENTY Roger, 5 allée du Chapeau - 89300 JOIGNY.
 GEORGE Marcel, La Tuilerie - 89500 DIXMONT.
 GERMOND Pierre, 35 avenue Roger Varrey - 89300 JOIGNY.
 GILLET Mauricette, 11 rue des Dragons - 89300 JOIGNY.
 GINDRE Dominique, 11 rue des Ouches - 89550 HERY.
 GIRARDOT Simone, 57 rue Jacques d'Auxerre - 89300 JOIGNY.
 GIRELLI René, 9 Faubourg de Paris - 89300 JOIGNY.
 GIROD Pierre, rue Guy Herbin - 89300 JOIGNY.
 GISLAIN DE BONTIN (de) Geoffroy, 29 avenue de Lamballe - 75016 PARIS.
 GODEAU Geneviève, HLM Fossés Saint-Jean - 89300 JOIGNY.
 GOSSELIN Michel, Atelier du Vrïn, 4 rue du Château - 89116 PRECY sur VRIN.
 GUILLEMAIN-BOUDON Elisabeth, 15 rue Haute des Chevaliers - 89300 JOIGNY.
 HAYBRARD Paul, 33 rue du Luxembourg - 89300 JOIGNY.
 HEBERT Gérard, 12 rue Christian Fourré - 89300 JOIGNY.
 HERISSON Jeanne, 25 rue Saint-Jacques - 89300 JOIGNY.
 HEUZE Dominique, 7 avenue de la Forêt d'Othe - 89300 JOIGNY.
 HOUEN Michel, 80 rue Jacques d'Auxerre - 89300 JOIGNY.
 INTERMARCHE, BP 125 Z.I. la Petite Ile - 89300 JOIGNY.

JACQUET Mauricette, 23 rue du Marchais - 89400 BUSSY en OTHE.
 JEANDOT Pierre, 38 rue Chaudot - 89300 JOIGNY.
 JEANDOT (Mme) 20 avenue de la Côte Saint-Jacques - 89300 JOIGNY.
 JOUBERT Bernard, 49 rue Rouelle - 75015 PARIS.
 JULIEN Pierre, 24 rue Gay Lussac - 75005 PARIS.
 KIEN (Mme), 2 rue Porte du Bois - 89300 JOIGNY.
 LAFEUILLADE Hélène, 8 avenue Gaston Phébus - 64000 PAU.
 LAMIRAL René, Les Troussards - 89120 VILLEFRANCHE SAINT PHAL.
 LARCENA Jeanne, 6 rue Jean Monnet - 94270 LE KLEMLIN BICETRE.
 LARCENA de RIBIER Vincent, 61 rue du Général Leclerc - 89100 SENS.
 LAVEAU G. 2 rue du Château du Fey - 89300 VILLECIEN.
 LEBOEUF Juliette, 40 rue du Luxembourg - 89300 JOIGNY.
 LEBOEUF Pierre, 12 rue de Belfort, Rd. Denfert Rochereau, appart.115 - 89000 AUXERRE.
 LECHIEN Françoise, 39 rue de Lille - 75007 PARIS.
 LEFOL Geneviève, Le Pyanet, Tamaris 4A, Hyères les Palmiers - 83400 HYERES.
 LENACK Alain, 13 rue de la République - 76000 ROUEN.
 LEROY Paul, 3 rue de la Charbonnière - 89300 JOIGNY.
 LESOURD Jean, 22 rue Jean Hémerly - 89300 JOIGNY.
 LETESSIER Albert, 30 route de la Gare - 89400 BONNARD.
 LEVET Jean-Baptiste, 16 rue d'Etape - 89300 JOIGNY.
 LEVISTE Jacques, 192 Grande rue des Déportés - 89100 SENS.
 LOFFROY Roger, Faubourg d'en Haut - 89130 VILLIERS SAINT BENOIT.
 LORAIN Jeannine, 78 rue du Pont - 89400 CHARMOY.
 MACAISNE Gervais, 3 quai de la Butte - 89300 JOIGNY.
 MACAISNE Yves, Les Gosiols, chemin de la Chapelle - 26110 MIRABEL AUX BARONNIES.
 MACREZ Gérard, 4 rue Porte du Bois - 89300 JOIGNY.
 MAGNAN Alain, 25 rue du Chevalier d'Albizzi - 89300 JOIGNY.
 MAIRE Isabelle, 13 rue Voltaire, appartement 33 - 89300 JOIGNY.
 MAIRE Jean, 43 rue Albert Camus - 89300 JOIGNY.
 MARTIN Bernard, 26 rue de Vaucouleurs - 76000 ROUEN.
 MARTIN Jacques-Henri, 35 Tour Landry, Villa Anjou - 49000 ANGERS.
 MARTIN Marcel, 8 allée de la Garenne - 89300 JOIGNY.
 MASSON Marcel, 139 rue du Pont - 89400 CHARMOY.
 MATHIOT Monique, 17 rue Simmern - 89400 MIGENNES.
 MEDJIAN André, 9 rue Pasteur - 89300 JOIGNY.
 MEDJIAN Brigitte, 1 rue du Faubourg Saint-Jacques - 89300 JOIGNY.
 MENTZER Yves, 11 rue Boucicat - 89000 AUXERRE.
 MERLANGE André (Abbé), Impasse des Chartreux - 89300 JOIGNY.
 MERMET (Mme), Résidence Repotel, 3 rue des Gadeaux - 91800 BRUNOY.
 MIGNARD Jean-Claude, 45 Grande Rue - 89113 BRANCHES.
 MILET Marie-Thérèse, 12 rue Antoine Benoist - 89300 JOIGNY.
 MILLOT Pierre, 3 bis rue des Prés - 89110 AILLANT sur THOLON.
 MINEAU Julien, 6 avenue Gambetta - 89300 JOIGNY.
 MONTAGNE Jean-Claude, rue de l'Eglise - 89300 CHAMVRES.
 MORAISIN Roger, 37 Grande Rue - 89410 BEON.
 MOREAU Monique, 22 rue Croix d'Arnault - 89300 JOIGNY.
 MOREAU Serge, 8 quai de l'Yonne - 89400 LAROCHE SAINT CYDROINE.
 MORISSON René, 5 rue du Grand Four - 89500 VILLENEUVE sur YONNE.
 MORLET Lucien, rue des Ormes - 45320 COURTENAY.
 MOUGIN Ginette, 6 rue Jean Faurel - 89300 JOIGNY.
 MOULIN Solange, 17 avenue de Sully - 89300 JOIGNY.
 MOURIER Henri, 36 rue des Plantes - 75014 PARIS.
 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE, Abbaye Saint-Germain - 89000 AUXERRE.
 NAPOLI Georges, 8 rue Claude Bernard - 89300 JOIGNY.
 NEIGE Jean, 5 rue du Tholon - 89300 CHAMVRES.
 NEVOUET Antoine, 6 rue des Merciers - 89500 VILLENEUVE sur YONNE.
 NOVIER Pierrette, 2 rue Jean-Jacques Rousseau - 89300 JOIGNY.
 OFFICE DU TOURISME, 4 quai Ragobert - 89300 JOIGNY.

OTT Gérard, 5 boulevard Lefebvre Devaux - 89300 JOIGNY.
 PAPILLON Denise, 8 rue Froissart, La Fourchette - 89400 BRION.
 PAQUET Jean-Pierre, 4 Impasse des Ifs - 74600 SEYNOD.
 PARMENTIER Albert, 8 rue du Clos Muscadet - 89300 JOIGNY.
 PAROUX Guy, 2 square Baudelaire - 91000 EVRY.
 PAROUX Jean-Pierre, 1 rue des Soeurs Lecoq - 89300 JOIGNY.
 PATAUT Solange, 35 Faubourg de paris - 89300 JOIGNY.
 PELLETIER Jean, 3 rue Pasteur - 89300 JOIGNY.
 PETIT Paul, 15 rue du Commandant Tulasne - 89300 JOIGNY.
 PERROT Gabrielle, 41 rue Adam - 89190 PONT sur YONNE.
 PEYROL (Mme), 8 rue de Bourgogne - 89500 ARMEAU.
 PEZERIL Jacques, 32 Faubourg de Paris - 89300 JOIGNY.
 PICARD Jacques, 76 Avenue Jean Jaurès - 89400 MIGENNES.
 PLAISIR Henriette, 31 avenue Gambetta - 89300 JOIGNY.
 POLICET Daniel, 22 avenue Pierre Curie - 89300 JOIGNY.
 POLICET Micheline, 22 avenue Pierre Curie - 89300 JOIGNY.
 PORTAL Gilbert, 12 rue Dominique Grenet - 89300 JOIGNY.
 PREVOST Jeannine, 1 rue des Sureaux - 89300 JOIGNY.
 PRIAULT Louis, 5 rue de Simmern - 89400 MIGENNES.
 PUTOIS André, Maison de Retraite, 2 avenue Wilson - 89330 SAINT-JULIEN du SAULT.
 PUYNESGE Bernard, 6 rue du Marais - 89113 CHARBUY.
 PONS Monique, 37 rue Principale, le Grand Longueron - 89300 CHAMPLAY.
 QUENTIN Colette, Gitem, Rond-Point de la Résistance - 89300 JOIGNY.
 QUERE Marguerite-Marie, 5 route de Villemer - 89113 BRANCHES.
 QUILLEVERE Jean-Michel, 7 rue de l'Amandier - 89410 CEZY.
 RABIER Paule, 1 Bis rue de la Résistance - 89300 CHAMVRES.
 RACINE Jean, 34 rue Fontaine Sainte-Anne - 21000 DIJON.
 REDOUTE Marcel, 8 rue de la Petite Arche - 75016 PARIS.
 RENAUD Marcel, 10 rue Mozart - 89300 JOIGNY.
 REY Marcel, 19 rue du Commandant Tulasne - 89300 JOIGNY.
 REY Marie-Denise, 9 rue Chaudot - 89300 JOIGNY.
 REY André, 2 rue de l'Etang Blaise - 89320 ARCES-DILO.
 REYNORD Jean-Pierre, Villa les Pensées, rue de la Baignade - 89300 JOIGNY.
 RIBOULEAU Fernand, 10 Boulevard Lefebvre Devaux - 89300 JOIGNY.
 RIGOLLET Addré, 37 avenue Félix Faure - 75015 PARIS.
 ROBINEAU Eliane, 14 rue Abel Minard, la Fourchette - 89400 BRION.
 ROGER Claude, 37 rue d'Epizy - 89300 JOIGNY.
 ROLLIN Micheline, 9 rue des soeurs Lecoq - 89300 JOIGNY.
 RONCERAY Josette, 110 rue de l'Alleaume - 45320 CHANTECOQ.
 RONFET Jeanne, 1 rue Lamartine - 89300 JOIGNY.
 ROSSIGNEUX Michel, Faubourg Saint-Jacques - 89300 JOIGNY.
 ROY Yves, 5 rue des Buttes - 89410 CEZY.
 ROUVET Mireille, 9 rue Chaligny - 75012 PARIS.
 SAFFROY Fernand, 17 rue de la République - 89400 BRION.
 SAUSVERD Alain, 43 rue Montant au Palais - 89300 JOIGNY.
 SCHNEIDER Madeleine, 2 avenue Roger Varrey - 89300 JOIGNY.
 SOEURS DOMINICAINES DE LA PRESENTATION, 33 Boulevard du Nord - 89300 JOIGNY.
 SOEURS DU SACRE COEUR, 3 rue Davier - 89300 JOIGNY.
 SUTTER Michèle, 10 Boulevard Emile Peynot - 89500 VILLENEUVE sur YONNE.
 TAINTURIER Elisabeth, 8 rue de Brion - 89300 JOIGNY.
 TEIGNY Pierre, 3 Place du Commandant Charcot - 89400 MIGENNES.
 TERRADE Claude, 3 rue Guynemer - 89300 JOIGNY.
 THERY Jacques, 25 Faubourg de Paris - 89300 JOIGNY.
 THIRIET Claude, 15 rue du Poirier Rond - 45000 ORLEANS.
 THOMAS Jacques, Groupe Montaigne - 89300 JOIGNY.
 THURNE Nicole, 11 rue du Luxembourg - 89300 JOIGNY.
 TOULOUSE Jean, 17 rue Georges Vannereux - 89300 JOIGNY.
 TOURNIER Jean, 4 rue des Chaumes - 89300 JOIGNY.

VACHAL Andrée, 39 bis Boulevard du Nord - 89300 JOIGNY.
 VADDE Jacques, 9 Grande Rue - Loivre - 89116 LA CELLE SAINT CYR
 VALET Pierre, 1 rue des Ingles - 89300 JOIGNY.
 VALLERY-RADOT Vincent, 40 rue Couturat - 89300 JOIGNY.
 VANHOENACKERE Claude, 1 bis Place Valet - 89300 JOIGNY.
 VANNEROY Gabrielle, 47 avenue Langevin - 92260 FONTENAY aux ROSES.
 VAUNOIS Maryse, 1 avenue Molière, 89300 JOIGNY.
 VENIEL Annie, 7 rue de l'Eglise - 89116 LA CELLE SAINT CYR.
 VERBERY Thérèse, 60 rue Georges Varenne - 89400 LAROCHE SAINT CYDROINE.
 VERGNE Lucie, 8 rue de la Vigie - 89300 JOIGNY.
 VETILLARD Bleuette, Le lutèce, 28 rue François Ch. Oberthur - 35000 RENNES.
 VIGNOT Jacques, 22 chemin des Gravons - 89300 PAROY sur THOLON.
 VIGNOT Alain, 16 rue des Prés - 89300 PAROY sur THOLON.
 WAHL Michel, 2 rue du Maréchal Joffre - 92330 SCEAUX.
 WEISS Geneviève, 2 rue Saint-Jean Baptiste de la Salle - 75006 PARIS.
 WEISS Jacques, 23 rue Roger Varrey - 89300 JOIGNY.





CAISSE D'ÉPARGNE

DE BOURGOGNE

NOS AGENCES A VOTRE SERVICE A JOIGNY

Rue Gabriel Cortel ☎ 0 810 127 792

1, avenue Gambetta ☎ 0 810 152 792

LE RESTAURANT DU MOULIN

vous propose sa cuisine traditionnelle

EN SEMAINE : ses menus à 12 € 20 et 19 € 50 - Son plat du jour à 8 €

LE WEEK-END : ses menus à 19 € 50 et 27 € 90

TERRASSE AU BORD DE L'EAU

89300 PAROY-SUR-THOLON (4 km de Joigny)

Tél. : 03 86 91 00 63 (Fermé lundi soir et mardi)



GROUPAMA

ASSURANCES

Alain NEGRAUD et son équipe sont à votre écoute

19, avenue Gambetta - 89300 JOIGNY

Tél. : 03 86 62 17 54

SOMMAIRE

	Pages
• Editorial	1
• Organigramme de la société	3
ETUDES ET TRAVAUX	
• Henri IV et les Gondi, par Mathieu Méras	4
• L'arbre de Jessé, par Chantal Arnaud	19
• La vente des biens nationaux de Villiers-sur-Tholon, par Xavier François-Leclanché	23
• Histoire de Béon, par Colette Nicolas-Delabarre	30
• 1789-1799 : La Révolution à Joigny, par Bernard Fleury	40
PORTRAITS	
• Etienne Porcher, par Eliane Robineau	107
• Paul Hardy, par Marguerite Prinet présenté par Madeleine Boissy	113
• Fanny Burney (Madame d'Arblay), par Bernard Fleury	123
CHRONIQUES	
Vieux papiers au fil du temps	
• La Révolution à Neuilly	132
Le coin des poètes	138
• «En souvenir de Joigny», par Simone Faivre	139
• «La Maison de Joigny», par Jean Larcena	140
VIE DE L'A.C.E.J.	
• Juliette Lebœuf a cent ans	143
• Assemblées générales du 25 janvier 2002	145
• Les voyages par Jean-Pierre Deligand	150
• In mémoriam	152
LISTES	
• Sociétés correspondantes	154
• Annonceurs - Sociétaires	155